

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde." Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur: Gérald FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. Tite, évêque et confesseur. BEAU Maximum aujourd'hui... 18

VOLUME XXXIX — No 29

MONTREAL, VENDREDI, 6 FEVRIER 1948

Trois cents le numéro

De Valera ne peut avoir une majorité

La candidature de M. St-Laurent et l'électorat canadien-français

Le parti libéral acceptera l'un des nôtres comme chef parce qu'il a absolument besoin de nos votes

M. Louis Saint-Laurent semble devoir l'emporter facilement à la convention libérale qui doit choisir un successeur au premier ministre Mackenzie King.

Les Canadiens français comptent actuellement 69 députés à la Chambre des Communes, dont 62 libéraux.

Ces 80 députés représentent la force électorale des Canadiens français dans le pays au cas où ils se diviseraient normalement entre les divers partis fédéraux.

Les Canadiens français possèdent une majorité absolue et souvent écrasante dans un grand nombre de circonscriptions électorales.

Il est d'autres circonscriptions où les Canadiens français constituent une très importante minorité, représentant parfois le plus fort groupe, et peuvent ainsi exercer une influence décisive sur le vote.

Il est enfin des circonscriptions où le vote canadien-français représente moins du quart du vote total, mais où il peut encore exercer une influence décisive lorsqu'il ne se divise pratiquement pas et que la lutte est un tant soit peu serrée.

Si l'on additionne les totaux des 3 catégories, on en arrive à un grand total de 110 circonscriptions où l'électorat français peut décider de l'élection du député.

Avec l'appui presque unanime de l'électorat français que l'on espère rallier autour de M. Saint-Laurent, le parti libéral pourrait compter en partant sur 100 des 130 ou 135 sièges qu'il lui faut pour conserver le pouvoir.

Après la convention du mois d'août, s'il devient chef du parti libéral et premier ministre du Canada comme c'est très probable, M. Saint-Laurent devra se rappeler que les libéraux de langue anglaise ne lui ont pas fait de faveur, mais qu'ils ont simplement servi leurs intérêts électoraux.

Après la convention du mois d'août, s'il devient chef du parti libéral et premier ministre du Canada comme c'est très probable, M. Saint-Laurent devra se rappeler que les libéraux de langue anglaise ne lui ont pas fait de faveur, mais qu'ils ont simplement servi leurs intérêts électoraux.

Pierre VIGEAINT

Amendements à la loi des différends ouvriers -- Les délais disparaîtront

Un projet de loi de M. Barrette, ministre du travail -- La substance des amendements -- Pour répondre à la demande des unions ouvrières -- Des délais immoraux

Québec, 6 (Par Pierre Laporte) -- La loi des différends ouvriers de Québec -- le chapitre 107 de nos statuts réformés de 1941 -- subira au cours de la présente session des modifications qui feront disparaître une des principales causes de mécontentement de la classe ouvrière de notre province: les délais dans la procédure de la conciliation.

Le bill no 31, dont le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, est le parrain, prévoit les amendements nécessaires. Il a été déposé hier matin à l'Assemblée législative et sera probablement étudié d'ici quelques jours.

Voici d'après le texte même des notes explicatives fournies avec le projet de loi, quelle sera la portée du bill:

Article 1 -- En vertu de l'article 10 de la loi des différends ouvriers de Québec, lorsqu'une partie notifie au greffier la nomination des personnes qui doivent agir comme ses représentants dans un conseil de conciliation, le greffier doit en donner aussitôt avis à l'autre partie. La loi ne prévoit aucun délai pour la nomination de conciliateurs de l'autre partie.

Article 2 -- En vertu de l'article 17 de la même loi, le greffier du conseil de conciliation doit, après réception d'un rapport constatant que le conseil n'a pu régler le différend, en transmettre une copie à chaque partie intéressée.

Article 3 -- Cet article a pour effet: (A) D'exiger que les personnes choisies pour faire partie d'un conseil d'arbitrage soient majeures;

(B) De régler les délais nommant les membres des conseils d'arbitrage, en stipulant que les employés et les patrons doivent choisir leurs arbitres respectifs dans les 10 jours de la demande du ministre (sous la loi actuelle le délai est indéfini), et en réduisant de dix à cinq jours le délai accordé aux deux arbitres des employés et des patrons pour suggérer une personne comme membre et président du comité d'arbitrage;

(C) De clarifier le texte accordant au ministre du Travail le pouvoir de nommer le troisième membre du comité d'arbitrage lorsque les deux premiers ne lui font pas de suggestion à ce sujet dans le délai prescrit.

Article 4 -- La loi actuelle ne prescrit aucun délai pour la fixation de la date et de la durée de l'enquête, qui peut être différée et se prolonger indéfiniment; les arbitres ont un mois pour rendre leur sentence après la fin de cette enquête.

En vertu de l'article de ce bill, les arbitres devront procéder à l'instruction du différend et rendre leur sentence avec toute la diligence possible, mais dans un délai maximum de trois mois à compter de la nomination du troisième arbitre. Toutefois, si le Conseil d'arbitrage le lui demande, en raison de la nature et des circonstances particulières du différend, le ministre pourra accorder, s'il le juge dans l'intérêt de la justice et des parties, un délai supplémentaire qui ne devra pas excéder le délai suggéré par le Conseil d'arbitrage.

LETTRE DE QUEBEC

Un rappel -- Tout le monde paraît s'accorder sur un fait: Howe était un orateur populaire de la grande espèce. On l'appelait volontiers «le grand homme de la tribune».

Article 2 de ce bill prescrit que cette transmission doit être faite avec toute la diligence possible, mais dans un délai n'excédant pas dix jours.

Article 3 -- Cet article a pour effet: (A) D'exiger que les personnes choisies pour faire partie d'un conseil d'arbitrage soient majeures;

(B) De régler les délais nommant les membres des conseils d'arbitrage, en stipulant que les employés et les patrons doivent choisir leurs arbitres respectifs dans les 10 jours de la demande du ministre (sous la loi actuelle le délai est indéfini), et en réduisant de dix à cinq jours le délai accordé aux deux arbitres des employés et des patrons pour suggérer une personne comme membre et président du comité d'arbitrage;

(C) De clarifier le texte accordant au ministre du Travail le pouvoir de nommer le troisième membre du comité d'arbitrage lorsque les deux premiers ne lui font pas de suggestion à ce sujet dans le délai prescrit.

Article 4 -- La loi actuelle ne prescrit aucun délai pour la fixation de la date et de la durée de l'enquête, qui peut être différée et se prolonger indéfiniment; les arbitres ont un mois pour rendre leur sentence après la fin de cette enquête.

En vertu de l'article de ce bill, les arbitres devront procéder à l'instruction du différend et rendre leur sentence avec toute la diligence possible, mais dans un délai maximum de trois mois à compter de la nomination du troisième arbitre. Toutefois, si le Conseil d'arbitrage le lui demande, en raison de la nature et des circonstances particulières du différend, le ministre pourra accorder, s'il le juge dans l'intérêt de la justice et des parties, un délai supplémentaire qui ne devra pas excéder le délai suggéré par le Conseil d'arbitrage.

Amendements nécessaires -- Ces amendements ne manquent pas d'améliorer les relations industrielles dans notre province. Au cours des dernières semaines, l'articulation de la loi pendant le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône -- on a cité, à l'Assemblée législative, des cas nombreux de querelles industrielles qui ont entraîné en longueur, à cause des délais immoraux qu'une des deux parties imposait à l'autre. Des contrats de travail, valides pour une année seulement, étaient dans certains cas, expirés quand les conciliateurs ont rendu leur décision au sujet de ces contrats. Certains patrons, profitant des faveurs d'une loi incomplète, remettaient sans cesse la nomination de leurs arbitres, évitant ainsi de rendre justice à leurs employés. On pourrait donner des dizaines d'exemples. La situation devenait intolérable, surtout à cause du nombre considérable de différends ouvriers de récentes années. Les unions ouvrières et tous les gens intéressés aux problèmes ouvriers ont demandé que l'on amende la loi des relations ouvrières, pour faire disparaître ces anomalies.

Le bill 31, c'est la réponse de M. Barrette.

Que ferions nous? -- On parle beaucoup d'immigration. Pour un certain nombre de gens, et parmi eux il y a des personnes très en vue, l'immigration, l'immigration massive, sera le remède à tous les maux.

De temps en temps, dit-il, nous entendons parler de projets pour amener plus d'immigrants au pays, pour porter notre population, dans les prochaines décades, à vingt-cinq millions.

Bien. Si nous avions tout de suite dans ce pays vingt-cinq millions d'habitants, on trouverions-nous l'essence, l'huile de chauffage et le charbon dont ils auraient besoin?

En ce moment, avec une population de douze millions, nous manquons de ces choses. Nous devons nous tourner vers les Etats-Unis, le charbon à la main, pour les acheter et ne pas nous laisser geler.

Son parti remporte 53 sièges sur 106

Le premier ministre pourra continuer à gouverner avec l'appui des travaillistes et des indépendants

DUBLIN, 6. (A.P.) -- Après les premiers résultats, favorables au parti gouvernemental, De Valera ne semble pas en position si sûre: son parti ne compte encore que 49 sièges certains (il lui en faut 74), mais le dépouillement des votes n'est pas terminé, il est lent à cause de la représentation proportionnelle.

Le parti gaélique du général Mulcahy (parti unifié d'Irlande) a déjà conquis 18 sièges. Le parti travailliste a accompli une belle performance en remportant 9 sièges; le clan Poblachta, les paysans, et les indépendants, ont chacun 5 sièges; les travaillistes nationaux, 2. Tels sont les résultats connus pour l'ensemble de 96 sièges (sur 147 à pourvoir).

Le parti gouvernemental a perdu quatre des sièges qu'il occupait précédemment, au bénéfice du parti travailliste. De Valera lui-même a été réélu à une grosse majorité.

L'avocat Macbride a été aussi réélu dans le district sud-ouest de Dublin. Son parti a reçu des voix d'extrémistes du parti fénian (gouvernemental) et aussi des anciens combattants.

Même si le gouvernement n'obtient qu'une faible majorité, ou même s'il la perd, ainsi que le prévoit Thomas Mullins, secrétaire du parti fénian, le premier ministre pourra continuer à gouverner avec l'appui des travaillistes et des indépendants.

C'est aussi l'opinion de William Burke, secrétaire du parti gaélique, principal parti d'opposition au gouvernement. Aux dernières nouvelles, faisant connaître les résultats pour les 3/4 des sièges, le parti fénian gouvernemental a obtenu 53 sièges sur 106. Il en avait 77 dans le précédent parlement: parti gaélique 23 (28), travailliste 2 (4), paysan 7 (11), poblachta 6 (2), travailliste national 2 (4), indépendant 6 (8).

La marine de guerre des Etats-Unis au 1er rang

Porte-avions agrandis, sous-marins de grande vitesse et navires géants

Washington, 6 (A.P.) -- Des avions destinés à transporter des bombes atomiques vont pouvoir être lancés de porte-avions géants. C'est le président Truman qui, il y a un mois, a fait allusion le premier au projet d'agrandir les porte-avions et de les porter de 60,000 à 80,000 tonnes. Il proposait, dans son message budgétaire au Congrès, que 230 millions de dollars destinés à l'amélioration de bateaux actuellement en service soient employés à la construction de porte-avions de combat d'un type avancé.

Voici maintenant le ministre de la Marine, John Sullivan, qui apporte quelques précisions. Ses déclarations à la presse ont été très prudentes, il désire en particulier ne pas enflammer sur le terrain de l'aviation ni sur celui des recherches atomiques; cependant, après les déclarations faites il y a quelques semaines par l'amiral Nimitz, chef des opérations navales en retraite, il devait donner quelques explications.

Tout d'abord, il considère comme un fait accompli l'heureux résultat des travaux entrepris pour mettre au point l'emploi de projectiles dirigés. Les Etats-Unis sont en train d'améliorer les coques de 2 gros navires de bataille pour permettre le lancement de ces projectiles.

Quant aux porte-avions atomiques, ils seront du type "flush-deck", c'est-à-dire qu'ils n'auront pas la silhouette familière de "l'île" qui comporte une limitation de l'envergure des ailes des avions.

Actuellement, les plus gros porte-avions américains sont le Midway, le Franklin Roosevelt et le Coral Sea. Ils jaugent 45,000 tonnes. Ils ont 968 pieds de long et 113 de large.

Ce qu'on cherche avant tout dans les études actuelles, c'est à renforcer la résistance des ponts des navires, pour y admettre de plus grosses catapultes et de plus gros avions, ainsi que de plus forts ascenseurs.

Sullivan a annoncé qu'en outre, la marine projetait la construction de 4 sous-marins de grande vitesse et capables d'immersion de longue durée, d'après le type des sous-marins allemands du temps de la guerre. Elle prévoit aussi un chasseur à très grande vitesse et muni des procédés les plus modernes de détection des sous-marins. Il a annoncé aussi la transformation de 2 sous-marins et d'un porte-avions du type Essex (27,000 tonnes), mais n'a pas donné d'autres précisions.

1936 -- M. Duplessis promet à Montréal de régler son problème du tram. 1937 -- Loi pour créer une commission d'enquête sur le tram. 1939 -- Les commissaires sont enfin nommés, et procédent. Mais M. Duplessis perd le pouvoir en octobre. 1940 -- Premier rapport préliminaire des commissaires, où l'on promet un inventaire. Les commissaires duplessistes sont remplacés par des commissaires godboutistes. 1941 -- Nouveau rapport "préliminaire", plus copieux. Pas d'inventaire, "à cause de l'inflation". 1944 -- M. Duplessis reprend le pouvoir. 1948 -- Quelques mois avant l'élection générale. -- Nouvelle commission et nouvelle enquête. Douze ans après 1936, nous en sommes au même point!!! L'erreur, ce n'est pas de décider des recherches (il faut savoir avant d'agir) c'est de les enterrer à mesure. Faudrait-il demander une enquête générale sur toutes les enquêtes qui ont avorté depuis vingt ans? Mais à quoi bon? Celle-là aussi raterait sans doute. ...

André LAURENDEAU député de Montréal-Laurent.

Blocs-notes

Nous aussi -- L'île de Ceylan, hier colonie de la Couronne, vient d'accéder au grade de Dominion. Ce fait a été l'occasion de manifestations extrêmement solennelles de la part des gens du pays: offices religieux dans les différents temples et églises de l'île, grande procession populaire conduite par des éléphants caparçonnés, offrandes de fleurs aux statues des patriotes décedés, etc. L'un des traits les plus remarquables et les plus remarquables de ces manifestations a été la ré-surrection, si l'on peut dire, du vieux drapeau de l'île, qui avait flotté au vent pendant deux mille ans avant d'être mis au rancart, il y a plus d'une centaine d'années, alors que Ceylan de-

vient colonie de la Couronne britannique. De partout, le nouvel Etat a reçu des félicitations et des souhaits. M. King ne s'est point dérobé à ce concert. Au nom du Canada, il a souhaité au gouvernement et au peuple de Ceylan "succès et prospérité dans les années de gouvernement autonome qui s'offrent à lui". Il a chargé M. Kearney, haut commissaire du Canada aux Indes, de représenter notre pays aux fêtes cingalaises. M. King, constatant que Ceylan, comme les Indes, comme le Pakistan, comme l'Afrique-Sud, etc., arborer un drapeau personnel qui rappelle le passé et dira les espérances du pays, s'avisa-t-il que le Canada, lui aussi, pourrait avoir son emblème propre?

L'affaire de Hong-Kong

L'affaire de Hong-Kong revient à la surface. Elle sera peut-être d'ici peu de temps l'objet de débats violents. Personne n'ignore de quoi il s'agit. Le Canada comptait parmi les défenseurs de Hong-Kong au cours de la dernière guerre, deux bataillons. Le siège de cette ville aboutit à une capitulation, le jour de Noël 1941. La présence, dans la malheureuse cité, de troupes canadiennes, a naturellement suscité chez nous une particulière curiosité. Il y a même eu à ce sujet une enquête qui aboutit à une sorte d'oxénorax, quant à l'état de préparation de nos troupes. Mais l'affaire n'en resta pas là. Peu après la publication du rapport optimiste du commissaire enquêteur, sir Lyman Duff, on annonça que le colonel Drew, aujourd'hui premier ministre de l'Ontario, avait adressé à

Il y a cent ans

La Nouvelle-Ecosse commémore ces jours-ci le centième anniversaire de l'instauration chez elle du gouvernement responsable. C'est en effet le 2 février, 1848 qu'une majorité considérable de députés réformistes, ayant voté sans confiance dans les ministres du temps, le lieutenant-gouverneur invita le chef de ce groupe, M. J. B. Uniacke, à former un nouveau gouvernement. C'était le couronnement d'une formidable campagne politique et le début d'une ère nouvelle dans la vie de cette province. Le grand ouvrier de cette réforme était Joseph Howe, fils d'un immigré loyaliste du Massachusetts. Il fit le tour de la province, soulevant les populations par son éloquence enflammée, et finissant par obtenir le succès dont on commémore présentement le centenaire. Le pouvoir réel, effectif, passa par là d'un groupe à la majorité populaire. O. M.

L'actualité De Quinipigon à Winnipeg

Un chroniqueur de la Winnipeg Tribune, M. C. Vickers, a publié la semaine dernière une liste intéressante de noms de lieux...

- QUINIPIGON - La Verendrye, 1734 QUINIPIGON - Dobbs, 1742 QUINIPIGON - La Galignanière, 1750 QUINIPIGON - Bougainville, 1757 QUINIPIGON - Jefferys, 1760 QUINIPIGON - Carte française, 1766 QUINIPIGON - Carver, 1768 QUINIPIGON - Henry, 1775 QUINIPIGON - Pond, 1781 QUINIPIGON - Mackenzie, 1786 QUINIPIGON - Pond, 1790 QUINIPIGON - Pond, 1790 QUINIPIGON - Pond, 1800 QUINIPIGON - Pike, 1805 QUINIPIGON - Lewis et Clark, 1809 QUINIPIGON - Carte de Londres, 1809 QUINIPIGON - Lewis et Clark, 1814 QUINIPIGON - Lewis et Clark, 1816 QUINIPIGON - Ross, Cox, 1817 QUINIPIGON - Schoolcraft, 1820 QUINIPIGON - Keatinge, 1823 QUINIPIGON - Britton, 1823 QUINIPIGON - Catlin, 1833 QUINIPIGON - Capt. Black, 1833

A part le cachet pittoresque de ces variations, cette liste est une leçon d'histoire. L'Ouest canadien a un passé français dont on ne tient pas toujours suffisamment compte...

Ce facteur éclaire en particulier à propos des découvertes, et les transformations du nom de Winnipeg témoignent du fait que les premiers Blancs qui aient transcrit le vieux mot cri...

Ce n'est qu'après la conquête de la Nouvelle-France et trente-quatre ans après la découverte de Quinipigon qu'apparaît le "W"...

Luc ALBIN

Record de vitesse

Moreton, Valence, comté de Gloucester, Angleterre, 6 (Reuter) - Le chef d'escadrière canadien Bill Waterton, a établi un record de vitesse aérienne au jour d'hui...

Avis de décès

STRINGER - A Hemmingford, le 6 février 1948, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Francis Stringer, époux d'Ernestine Chevrete...

ACHÉTEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 188 est. STE-CATHERINE (le lundi) Livraison partout directement de notre serre-châssis. C.H.L.P. 12 h. 25 12 h. 30

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au 430 est. rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire...

Table with subscription rates: Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$6.00, Montréal et banlieue 9.00, États-Unis et Empire britannique 8.00, Union postale 10.00.

CONGRES SUR LES LOISIRS Le 22 février

M. Damien Jasmin, président du Service des loisirs du diocèse de Montréal et qui vient d'être nommé président du comité...

Le congrès, organisé par le Service des loisirs et auquel seront invités à participer tous les comités paroissiaux de loisirs...

Les délégués seront divisés en divers comités qui auront à étudier l'un quelconque des sujets suivants: art culinaire, art dramatique, artisanat, ballé-molle...

La deuxième partie du congrès, qui se développera dans la soirée, comprendra un rapport circonstancié et des conclusions sur les études de l'après-midi...

Progrès de l'aviation civile en Australie

Les statistiques qui viennent de publier le ministère de l'Aviation civile en Australie portent que, pendant juillet, août et septembre 1946, les lignes régulières de transport aérien ont transporté 10,855 passagers...

Amendements aux bills du logement

Les Trois-Rivières, 6 (Spécial au Devoir) - Le crédit à l'habitation a fait l'objet d'études et de résolutions au Conseil central des Syndicats ouvriers nationaux des Trois-Rivières...

Le conseil a félicité le premier ministre de la province, M. Maurice-L. Duplessis, d'avoir posé les bases d'une législation du logement et lui a fait parvenir ses suggestions en vue d'amendements aux divers projets de loi...

Amendements aux bills du logement

Les Trois-Rivières, 6 (Spécial au Devoir) - Le crédit à l'habitation a fait l'objet d'études et de résolutions au Conseil central des Syndicats ouvriers nationaux des Trois-Rivières...

Le conseil a félicité le premier ministre de la province, M. Maurice-L. Duplessis, d'avoir posé les bases d'une législation du logement et lui a fait parvenir ses suggestions en vue d'amendements aux divers projets de loi...

La conversion miraculeuse de Jacques Casgrain Deux sons de cloche

Ce qu'en pense le "Droit" d'Ottawa Un aveu important à retenir Ceux qui inconsciemment font le jeu des communistes dans les grèves ouvrières du Québec...

Le repentir tardif exprimé cette semaine devant la Cour de Princeville par M. Jacques Casgrain, ancien organisateur de l'Union des salaisons, est quelque peu dévalorisé par l'exagération criante de sa phraseologie...

Le caractère douteux de M. Jacques Casgrain et de sa confession rend assez surprenante la promptitude des autorités provinciales et du juge le Princeville à accepter son serment...

La valeur de sa déclaration à Princeville devra être justifiée par l'influence qu'elle aura sur les unions qu'il cherche à détourner de l'emploi de méthodes illégales et subversives...

Amendements aux bills du logement

Les Trois-Rivières, 6 (Spécial au Devoir) - Le crédit à l'habitation a fait l'objet d'études et de résolutions au Conseil central des Syndicats ouvriers nationaux des Trois-Rivières...

Amendements aux bills du logement

Le conseil a félicité le premier ministre de la province, M. Maurice-L. Duplessis, d'avoir posé les bases d'une législation du logement et lui a fait parvenir ses suggestions en vue d'amendements aux divers projets de loi...

Amendements aux bills du logement

Le conseil a félicité le premier ministre de la province, M. Maurice-L. Duplessis, d'avoir posé les bases d'une législation du logement et lui a fait parvenir ses suggestions en vue d'amendements aux divers projets de loi...

Le conseil a félicité le premier ministre de la province, M. Maurice-L. Duplessis, d'avoir posé les bases d'une législation du logement et lui a fait parvenir ses suggestions en vue d'amendements aux divers projets de loi...

La Légion canadienne organise une grande réunion

Sujet: La crise du logement - M. Duplessis sera présent Une grande réunion aura lieu demain, le 7 février, dans l'immeuble de la Légion Canadienne...

Un réquisitoire de deux jours

Me Noël Dorion, c.r., substitut du procureur-général, terminera-t-il aujourd'hui? St-Jérôme, 6. - Me Noël Dorion, C.R. substitut du procureur-général de la province au procès de Madeleine Parent...

Le caractère douteux de M. Jacques Casgrain et de sa confession rend assez surprenante la promptitude des autorités provinciales et du juge le Princeville à accepter son serment...

La valeur de sa déclaration à Princeville devra être justifiée par l'influence qu'elle aura sur les unions qu'il cherche à détourner de l'emploi de méthodes illégales et subversives...

A l'Institut Pie XI

Le Cercle d'Etude L'Institut Pie XI, école d'Action catholique et de doctrine sociale du diocèse de l'Université de Montréal, se réunira samedi le 7 février à 2 h. 15 en l'Institut des Sources-Muettes, 3725, rue St-Denis...

"Ici Montréal"

Chaque dimanche soir, à 8 h. 30, le poste C.K.A.C. présente aux Montréalais et aux amateurs de la petite histoire une demi-heure fort instructive sous la rubrique "Ici Montréal"...

Première traversée du "Beaverbrae"

Saint-Jean, N.-B., 6. - Le premier navire à être affecté au transport des immigrants au pays, le Beaverbrae, des Canadian Pacific Steamships, quittera le port de Saint-Jean demain, et le port de Halifax le jour suivant...

Le docteur Houssay à l'Université

Le docteur Bernardo-Alberto Houssay, de l'Institut de biologie et de médecine expérimentale, de Buenos-Aires, prononcera une conférence publique cet après-midi, à 4 heures, dans l'amphithéâtre H-404 de l'Université de Montréal...

La Légion canadienne organise une grande réunion

Sujet: La crise du logement - M. Duplessis sera présent Une grande réunion aura lieu demain, le 7 février, dans l'immeuble de la Légion Canadienne...

Un réquisitoire de deux jours

Me Noël Dorion, c.r., substitut du procureur-général, terminera-t-il aujourd'hui? St-Jérôme, 6. - Me Noël Dorion, C.R. substitut du procureur-général de la province au procès de Madeleine Parent...

Le caractère douteux de M. Jacques Casgrain et de sa confession rend assez surprenante la promptitude des autorités provinciales et du juge le Princeville à accepter son serment...

La valeur de sa déclaration à Princeville devra être justifiée par l'influence qu'elle aura sur les unions qu'il cherche à détourner de l'emploi de méthodes illégales et subversives...

A l'Université

NOUVEAU COURS SUR L'ALLEMAGNE M. René Bistelhueber, ancien ministre de France à Ottawa, a commencé lundi dernier, la série de conférences données sous les auspices de la Faculté des Sciences sociales, sur l'histoire du peuple allemand...

"Ici Montréal"

Chaque dimanche soir, à 8 h. 30, le poste C.K.A.C. présente aux Montréalais et aux amateurs de la petite histoire une demi-heure fort instructive sous la rubrique "Ici Montréal"...

Première traversée du "Beaverbrae"

Saint-Jean, N.-B., 6. - Le premier navire à être affecté au transport des immigrants au pays, le Beaverbrae, des Canadian Pacific Steamships, quittera le port de Saint-Jean demain, et le port de Halifax le jour suivant...

Le docteur Houssay à l'Université

Le docteur Bernardo-Alberto Houssay, de l'Institut de biologie et de médecine expérimentale, de Buenos-Aires, prononcera une conférence publique cet après-midi, à 4 heures, dans l'amphithéâtre H-404 de l'Université de Montréal...

SPECIAL POUR UNE SEMAINE POMMES MacINTOSH de FRELIGHSBURG cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH FANCY. PRIX REGULIER le 1/2 minot \$2.98. SPECIAL \$2.19 PHARMACIE MONTREAL CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

Un plan très apprécié

M. Burroughs Pelletier a remercié les fonctionnaires municipaux et les a félicités du plan excellent qu'ils avaient préparé en vue de l'enquête de la Commission d'urbanisme...

Les coopératives

M. Pelletier a précisé aussi que la Commission d'urbanisme avait dans son travail consulté la direction de chacune des coopératives d'habitation, lesquelles sont appelées à bâtir le plus de maisons d'ici quelques mois ou quelques années...

Commissions métropolitaines

Les Trois-Rivières sont le centre métropolitain de toute la région de l'embouchure du Saint-Maurice. Les municipalités des environs en sont les banlieues. S'il n'y a pas d'annexion, a suggéré M. Pelletier, il conviendrait sans doute de créer au moins une commission métropolitaine...

Le comité des sports de la Jeune Chambre à Toronto

M. Gérard Chaput, président du comité des sports de la Chambre de commerce de jeunes de Montréal, organisateur du voyage de bonne entente entre les Jeunes Chambre de Montréal et de Toronto, le 14 février prochain...

La construction

La Commission d'urbanisme et les officiers municipaux en particulier, MM. Henri Valiquette, ingénieur, ont travaillé ici durant trois jours de concert avec M. Pelletier. Hier midi, tous étaient prêts à présenter un rapport préliminaire au Conseil de ville...

STUCCO

Confiez vos travaux à des spécialistes en stucco. Fondations, pose de blocs - polissage de planchers en ciment - enduits de toutes sortes. Réparations de tous genres. LAROCQUE & MOQUIN Ltée 5055 des Sorbiers - C.N. 2687

MESSAGER DEMANDÉ

Jeune homme débrouillard, connaissant bien la ville. S'adresser au "Devoir", 430, rue N.-Dame est. M. Grenier.

RADIATEURS ELECTRIQUES LEGÈREMENT USAGÉS

Nous disposons de quelques radiateurs électriques par suite de changements effectués à notre système de chauffage. Ces appareils n'ont été utilisés que pendant une très courte période et sont véritablement comme neufs.

Vertical text on the right edge of the page, likely a page number or reference.

Le règlement du prochain carême

Un communiqué officiel de l'archevêché de Montréal — La dispense de l'abstinence qui avait été accordée ces dernières années ne l'est pas cette année

Le règlement du carême, cette année, sera le règlement régulier tel qu'il se trouve à l'article 240 de nos Constitutions synodales, sauf la correction à faire au paragraphe 2.

me sont tenus de le faire les jours où ils le peuvent. 4.—Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée, il est permis à tous les fidèles de faire gras au repas principal qui peut se prendre le midi ou le soir.

"Ma vie entre les mains de Dieu"

(Gandhi) Le mahatma n'a pas voulu que des mesures de précautions soient prises pour garder sa personne

Nouvelle-Delhi, 6. (A.P.) — Comme on demandait au ministre Patel pourquoi l'on n'avait pas pris plus de précautions pour garder la personne de Gandhi, il déclara au parlement que Gandhi s'y était opposé.

"Ma vie", avait dit le Mahatma, "se trouve dans les mains de Dieu, et si je dois mourir, nulle précaution ne me sauvera. D'autre part, je ne saurais approuver que quiconque soit empêché d'être admis en ma présence et de participer à la prière à mes côtés."

"Toutes les précautions avaient été prises", a ajouté Patel, "sauf en ce qui concerne la prière. L'assassin a bien profité du seul point faible de notre surveillance."

Devadas, fils de Gandhi, a annoncé que les propriétés de son père (acquises par son travail quand il était avocat) seraient données à des oeuvres de charité.

Le 12 février, date de l'immersion des cendres de Gandhi au content des fleuves sacrés, sera jour férié dans toutes les Indes.

L'UKRAINE ACCUSE LA GRANDE-BRETAGNE

Le pays satellite de la Russie prétend que Londres entraine le partage de la Palestine

Lake Success, 6. (A.P.)—Vassily Tarasenko, délégué de l'Ukraine soviétique au Conseil de sécurité, accuse la Grande-Bretagne d'entraver le partage de la Palestine et de violer ainsi la charte des Nations Unies.

Son accusation, renouvelant une déclaration qu'il avait déjà faite le 1er janvier à la presse, est basée sur le refus de la Grande-Bretagne de laisser entrer en Palestine les cinq membres de la commission des Nations Unies avant le retrait du mandat anglais sur le pays. Elle invoque aussi le refus anglais d'ouvrir un port à l'immigration juive.

On lui a demandé si son gouvernement était favorable à l'envoi d'une petite ou d'une grande force internationale en Palestine pour contrôler le partage; il a répondu qu'il n'avait rien à dire à ce sujet.

L'évasion de Fritz Kuhn

Munich, 6. (A.P.) — L'ancien chef de la propagande hitlérienne aux Etats-Unis, Fritz Kuhn, ex-citoyen américain dépossédé de sa citoyenneté, et détenu au camp de concentration de Dachau, s'est évadé; on suppose qu'il s'est enfui dans la zone d'occupation russe.

On demandait au Dr Josef Muller, ministre bavarois de la justice, comment Kuhn pouvait avoir été en prison depuis juillet sans avoir jamais été interrogé; le répondit d'abord: "Qui est-ce, Kuhn?"

Puis il déclara que cette évasion n'avait aucune espèce d'importance: "Nous avons trop de détenus politiques en Allemagne; nous entretenons ainsi des ennemis de la démocratie; jamais ces révoltés ne deviendront de bons citoyens. Ce ne sont pas les camps de concentration qui fabriqueront de bons démocrates. S'ils sont coupables, qu'on les traque devant les tribunaux ordinaires mais aussi les criminels, ils seront incarcérés; mais seulement des adversaires politiques? Il suffirait de leur faire payer une amende."

On demandait au Dr Josef Muller, ministre bavarois de la justice, comment Kuhn pouvait avoir été en prison depuis juillet sans avoir jamais été interrogé; le répondit d'abord: "Qui est-ce, Kuhn?"

UN DEVOIR POUR LES EPOUX

La procréation des enfants est le but principal du mariage, déclare l'archevêque de Cantorbéry.

Londres, 6. (A.P.) — L'archevêque de Cantorbéry a dit, hier soir, que la procréation des enfants est bien la raison principale d'être de l'institution du mariage, même si un règlement légal décide du contraire.

A la Chambre des Lords, le 17 décembre, cinq lords conseillers juridiques ont déclaré que le mariage pouvait être reconnu comme consommé, même si des mesures anti-conceptionnelles étaient employées.

L'archevêque a admis que cette décision pouvait avoir le bon effet d'empêcher des mariages d'essai, résiliables au gré des parties, et de limiter le nombre des refus de consommation du mariage, et de demandes de nullité sous ce chef; mais il a ajouté qu'elle laissait intacte l'obligation morale des parents à considérer le mariage comme un devoir de maternité. "La doctrine de l'Eglise sera toujours que la procréation est le but principal du mariage, et que la consommation n'a pas été réalisée si la procréation est volontairement évitée. Sauf dans le cas de mauvais état physique, c'est un devoir pour les époux d'avoir des enfants, et celui qui fraude la nature est coupable d'un grand péché à l'égard de son conjoint."

La décision de la Chambre des Lords est intervenue sur l'examen d'un cas présenté par Charles Baxter, employé dans un laboratoire de Londres. Il disait que sa femme refusait d'avoir des relations sexuelles avec lui à moins d'user de pratiques anticonceptionnelles. Il plaidait que cela constituait un cas de nullité de mariage. Il invoquait la loi de 1937 sur la "consommation" du mariage.

Les Lords déclarèrent que "l'institution du mariage n'est pas nécessaire pour la procréation d'enfants, et que d'autre part cette dernière n'était pas la fin principale du mariage"; leur décision était contraire à la lettre du Livre de Prières de l'Eglise anglicane, qui décrète comme buts principaux du mariage la procréation des enfants et l'accroissement de la race humaine.

Cinq ans de pénitencier

Un jeune marin de Verdun, Earl Graham Claven, 21 ans, a été condamné à 5 ans de pénitencier, ce matin, par le juge René Thérèse, pour trois vols à main armée, commis les 27 et 28 janvier à la Pointe Saint-Charles, sur la personne de trois femmes.

Claven avait avoué sa culpabilité, le 4 décembre, sur les accusations suivantes: d'avoir, le 27 janvier, à l'intersection des rues Bridge et Britannia, dérobé à la pointe du revolver un sac à main contenant la somme de \$20, la propriété de Mlle Mabel Lacey; d'avoir, le même soir, dans d'autres circonstances et au même endroit, volé la sacoche de Mlle Rita Charland, qui contenait la somme de \$35; et enfin, le lendemain soir, au même endroit, d'avoir sommé Mlle Jeannine Boyer de lui remettre sa bourse contenant la somme de \$43.

L'armée turque sur un pied de guerre

Washington, 6. (A.P.) — On déclarait hier soir au secrétaire d'Etat que la pression qu'exerce la Russie sur les pays du Moyen Orient oblige la Turquie à maintenir son armée sur le pied de guerre.

Dans le rapport d'hier soir, on déclarait que la pression russe ne concerne pas seulement les Dardanelles mais aussi les grands territoires de l'est turc, y compris les régions de Kars et d'Ardayan. On sait que les Russes désirent annexer ces pays.

M. Jean Basdevant

Au moment d'aller sous presse M. Jean Basdevant, conseiller d'ambassade, arrivé au Canada il y a dix jours, pour occuper ses fonctions à l'ambassade de France à Ottawa, vient de conclure une conférence de presse.

M. Basdevant a donné quelques renseignements sur la politique du gouvernement français en matière de politique intérieure et extérieure.

Nous publierons demain un compte rendu des propos de M. Basdevant.

Barbara Ann Scott remporte le championnat aux Olympiades

La jeune patineuse d'Ottawa donne une démonstration d'un fini achevé — Le Canada obtient un championnat pour la première fois — Barbara Ann est ravie — Prochain tournoi: Stockholm

Saint-Moritz, 6 (C.P.) — Barbara Ann Scott, d'Ottawa, a remporté aujourd'hui le championnat du patinage de fantasia, section féminine, aux cinquièmes Olympiades d'hiver, mettant ainsi une fin à une histoire probablement unique dans les annales sportives du Canada. C'est la première fois que le Canada obtient un championnat pour le patinage de fantasia, aux Jeux Olympiques.

La jeune Canadienne de 19 ans a donné une démonstration d'un fini achevé, et a enregistré des points variant de 5.3 à 5.9, à la suite de l'épreuve de patinage libre. Le nombre six est la perfection.

La nouvelle officielle a été annoncée après l'exécution parfaite de l'épreuve du patinage libre. La victoire était certaine pour Barbara avant que les chiffres officiels ne soient rendus publics.

La plupart des autres concurrentes, au nombre de 25, et représentant 11 pays différents, ont continué leur démonstration, après Barbara Ann Scott, qui portait le "numéro malchanceux, 13" et qui donna la sienne.

Les autres résultats n'ont pas été annoncés immédiatement après. Vêtu d'une robe de fourrure blanche, qu'elle endossait pour la première fois, Barbara a conservé tout son calme habituel sur la glace rugueuse bien que plusieurs concurrentes aient fait des chutes, y compris Gretchen Merrill, de Boston, Suzanne Morrow, de Toronto, et Eileen Eigh, de Brooklyn, N.Y.

5,000 spectateurs. Quelques 5,000 spectateurs ont assisté au spectacle, et ont acclamé la championne comme elle patinait.

Bien que les résultats finals de même que le classement officiel ne soient pas encore connus, il semblerait que Jeannette Altwegg, de Grande-Bretagne, et Eva Pavlik, d'Autriche, se disputent la deuxième place. Jirina Nekolova, de Tchécoslovaquie, se classerait quatrième.

Mlle Scott débordait de joie dans sa loge, après sa victoire historique. Elle signait des autographes et conversait joyeusement avec son entraîneur, Sheldon Galbraith. A une question qu'on lui posait pour savoir si elle deviendrait professionnelle, elle a répondu un non catégorique. Sa mère, Mme Clyde Scott, a ajouté de son côté: "Nous n'avons pas de telles aspirations."

Barbara Ann a déclaré aux journalistes que si on lui demandait de devenir professionnelle, sa réponse serait "je pense que je veux garder le statut d'amateur".

"Je veux apprendre à faire la cuisine". La blonde patineuse a ajouté que, si elle devenait professionnelle, elle ne voudrait pas travailler dans un restaurant.

Par sa victoire, Barbara Ann Scott a enlevé à l'Europe, pour la première fois, le titre des Olympiades. Sonja Henie est devenue reine du patin de 1927 à 1936.

Cette victoire a brisé le monopole européen des championnats du patinage de fantasia. Il y a



Reine de la mode, reine de la caméra, reine de l'athlétisme féminin pour la deuxième fois en trois ans, mais par-dessus tout, reine du patin, Barbara Ann Scott, charmante et fraîche dans toute sa jeunesse nous apparaît ici dans un cadre bien familier. La jolie patineuse d'Ottawa vient de réaliser son rêve: remporter le championnat du patinage de fantasia, aux Olympiades.

24 heures, Dick Button, d'Englewood, N.J., a remporté le championnat pour hommes.

Rêve réalisé. En remportant cette victoire, Barbara Ann Scott voit se réaliser le rêve qu'elle s'était fait depuis qu'elle a chaussé les patins, pour la première fois à l'âge de 4 ans. Au cours de sa carrière éblouissante, elle a remporté championnat sur championnat, mais ce n'est que cette année qu'elle a pu participer aux Olympiades.

Là, encore, elle a craint un certain temps de ne pouvoir obtenir le titre par suite de la mau-

vaïse température qui a forcé les organisateurs à ajourner le concours mardi et mercredi derniers.

Mlle Merrill, championne des Etats-Unis et l'une des concurrentes les plus dangereuses pour Barbara Ann, est arrivée sur la glace 15 minutes après la championne canadienne. Malheureusement, elle a fait deux chutes.

Barbara Ann Scott se préparera maintenant à défendre le championnat mondial qu'elle a remporté pour la première fois l'hiver dernier à Stockholm. Ce concours se tiendra au milieu de février.

Nouveaux comptables

Les résultats des examens d'expertise comptable

La trentième session d'examen en vue de la Licence en sciences comptables (donnant droit d'admission dans l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec) a été tenue à l'École des Hautes Etudes commerciales en décembre dernier.

Les candidats dont les noms suivent ont subi avec succès cet examen: MM. Jean-Jacques Bouvrette, André Corneille, Raymond Huot, René Bergeron, Marcel Mérienne, Ch.-Eugène Pelletier, Roland Barrière, Alphonse Saint-Jacques, Maurice Ouellette, J.-Paul Girard, Marc Gilbert, Marcel Adam, Léopold Bégudoin, Gaston Dumoulin, Marcel Cazaun, Marc Bouissonault, Fernand Paré, Roger Roy, Olivier Sasseville, Yvon Joyal, Clément Priem, André Montgrain, Omer Pouliot, Emile Sanche, Conrad Lachapelle, Gaëtan Thérèse, Philippe Chamberland.

Le prix Jean Valiquette, offert au licencié en sciences commerciales qui se classe premier aux examens de la Licence en sciences comptables, a été attribué à M. Jean-Jacques Bouvrette.

Le jury pour ces derniers examens était composé de MM. E. Des Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales, MM. Lucien Favreau, DeLigny Labbé et Roger Charbonneau, professeurs à l'École des Hautes Etudes commerciales, MM. André Leroux, C.-René Dufresne et Rosaire Courtois, représentants de l'Institut des Comptables Agréés de la province de Québec.

M. Jean Basdevant

Washington, 6 (A.P.) — Taft, président du puissant comité républicain au Sénat, s'est déclaré contre le projet d'aménagement du St-Laurent navigable, s'opposant ainsi à Arthur Vandenberg, qui lui est favorable.

Il a dit qu'il considérait la création de nouvelle puissance hydro-électrique comme importante et désirable, mais que la charge de tels frais, en un tel moment, est fort discutabile, et qu'il ne serait pas prudent d'entreprendre d'aussi grands travaux alors que les Etats-Unis ont tant d'engagements déjà outre-mer et dans leur propre pays.

Le général Stuelpnagel s'est pendu

L'ancien commandant des troupes allemandes d'occupation en France s'est enlevé la vie dans sa cellule

Paris, 6 (A.P.) — Le général Otto von Stuelpnagel, ancien commandant des troupes allemandes d'occupation en France, s'est pendu ce matin dans la prison de Cherche-Midi. On l'a trouvé dans sa cellule, peu après minuit, pendu avec du linge de literie. On a fait de vains efforts pour le ramener.

Né à Berlin en 1878, il fut commandant en chef en France du 25 octobre 1940 à juin 1942. Il était accusé de crimes contre le droit international, en particulier de l'exécution de 22 otages, en août 1941, après le meurtre d'un officier allemand dans le métro, et de 50 autres, plus tard, lors des troubles de Bordeaux et de Nantes.

On avait déjà parlé de son suicide le 1er août 1944, après l'échec du complot des généraux allemands pour assassiner Hitler; on avait dit à Berlin qu'il avait été grièvement blessé par des terroristes français.

Il fut arrêté le 12 décembre 1946 dans ses propriétés, en zone française d'occupation en Allemagne. Incarcéré dans les baraques de Reuilly, il avait déjà tenté de se donner la mort.

Condamné à l'amende

Irving Galganov, chauffeur de taxi, 4537, ave du Parc, a été condamné à une amende de \$50, plus les frais, ce matin, par le juge Gustave Marin, après avoir avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir induit en erreur un officier de la police provinciale.

Le 8 janvier dernier, Galganov avait raconté à l'officier de police une histoire fantaisiste à l'effet que deux jeunes gens, qui étaient montés dans son taxi, lui avaient dérobé une somme de \$2,000, après lui avoir asséné un coup sur la tête. Après enquête, la police a découvert que toute cette histoire était complètement fautive.

Le sénateur Taft est opposé à la canalisation

Washington, 6 (A.P.) — Taft, président du puissant comité républicain au Sénat, s'est déclaré contre le projet d'aménagement du St-Laurent navigable, s'opposant ainsi à Arthur Vandenberg, qui lui est favorable.

Manifestations communistes pour dimanche

Pour protester contre les mesures fiscales du gouvernement

Paris, 6 (A.P.) — Les communistes organisent pour dimanche de vastes manifestations à travers la France pour protester contre les mesures fiscales du gouvernement.

Ils déclarent "qu'elles équivalent à une intrusion américaine impérialiste dans la vie économique et politique de la France".

Le ministre des finances a fait un discours radiodiffusé pour exhorter la population au calme; il assure que nulle autre mesure fiscale ne suivra la dévaluation du franc et le retrait des billets de 5,000 francs.

Les communistes ont choisi, pour leur manifestation, la date anniversaire de la manifestation des Croix de feu du 8 février 1934, et aussi de la révolution de 1848 qui renversa la monarchie de Louis-Philippe.

Inondation rue Ste-Catherine ouest

Vers dix heures du matin, cette nuit, une conduite d'eau s'est brisée, rue Ste-Catherine ouest, entre les rues University et Victoria, en face des magasins Eaton, causant de nombreux dégâts.

Au début, l'eau jaillissait dans les airs à plus de 25 pieds de hauteur, paralysant la circulation dans ce district. Un peu plus tard, cependant, le jaillissement de l'eau tombait de 25 à 8 pieds de hauteur. Toutes les caves des magasins de la rue Ste-Catherine furent inondées.

Les agents de la circulation empêchèrent toute automobile ou tramway de circuler rue Ste-Catherine, près de la rue University. Les autorités municipales furent alertées et un groupe d'ouvriers fut immédiatement dépêché sur les lieux afin de réparer la conduite brisée.

Plusieurs piétons ont dû se coller le long des édifices afin d'éviter de marcher dans plusieurs poches d'eau.

Une bonne "raclée" pour M. F.J. Leduc

Elle lui a été servie ce matin par M. Paul Sauvé, ministre du bien-être et de la jeunesse — Le patriotisme "commercialisé" du député de Laval

Québec, 6 (Par Pierre Laporte) — M. Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, qui a participé activement à la dernière guerre sur les champs de bataille de l'Europe, a servi ce matin une raclée de grand style à M. François-J. Leduc, député de Laval à l'Assemblée législative.

M. Leduc, qui n'en est pas à sa première "fessée" depuis qu'il est député, s'est attiré une verte sermonne quand il a tenté d'expliquer le peu d'électrification rurale qui a été faite pendant la guerre par les sacrifices qu'il a fallu faire "pour appuyer ceux qui se battaient".

M. Sauvé, qui est brigadier général en plus d'être ministre, a bondi de son siège.

"Il est temps, dit-il, de dénoncer dans cette Chambre, ces personnes qui ont passé la guerre à demander aux autres de faire des sacrifices et qui ne le faisaient que pour mettre de l'argent dans leurs poches."

Il est temps que le député de Laval cesse de commercialiser son patriotisme;

de s'enrayer sur le dos de ceux qui ont porté les armes; de cesser de salir la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre; de rire à la face de ceux qui sont revenus.

L'exactitude de ce que j'avance est établie par l'annuaire statistique du Canada, qui démontre que des gens comme ces grands "patriotes" ont dû rembourser au gouvernement \$500,000 faits avec des contrats de guerre.

Il est indigne, pour un député de cette chambre, de tenir les propos comme ceux du député de Laval.

Quelques minutes plus tard, M. Duplessis a accusé M. Leduc d'avoir fait \$150,000 avec des contrats de guerre.

Le député Laval tente actuellement, au moment où nous allons sous presse, de justifier ses actes.

Cette attaque rappelle la célèbre riposte servie au même M. Leduc, il y a quelques années, par M. René Chaloult, qu'il avait accusé "d'être enchaîné avec un collier d'or."

Y aura-t-il un bill de la Commission métropolitaine?

La mesure n'a pas encore reçu l'agrément du gouvernement et elle est en retard en ce qui regarde les délais réglementaires

Y aura-t-il un bill de la Commission métropolitaine à la présente session de la Législature? Cette mesure qui fait du bruit dans les milieux municipaux et revêt une grande portée n'a pas encore reçu l'agrément du premier ministre; au surplus, le regard des délais prévus pour la présentation des bills privés.

Différerait-on la mesure à une session ultérieure à cause des objections qu'elle soulèverait parmi certaines municipalités, principalement à la suite des interventions du maire Houde au conseil municipal et dans une déclaration à la radio? M. Houde demandait la convocation d'une séance spéciale du conseil afin de soumettre le bill à la discussion des conseillers et il réclamait une plus forte représentation de Montréal au sein de la Commission métropolitaine.

Interrogé au sujet du bill, M. J.-O. Asselin a confirmé que le projet n'a pas encore reçu l'assentiment du gouvernement et qu'il a été présenté en retard à la Législature, mais il n'a pas voulu ajouter de commentaires.

Le service d'urbanisme a recommandé l'aménagement d'un garage souterrain au Champ-de-Mars, afin de faciliter le stationnement des automobiles. Il suggère la construction d'un autre sous le square Dominion. A ce propos, les urbanistes préconisaient: "L'exploitation des garages construits par la ville pourrait être assurée, soit par des concessions, soit par les services municipaux existants, soit, enfin, par un organisme spécialement créé à cette fin. On pourrait en outre augmenter le rapport de ces garages par l'aménagement et la location de boutiques, de magasins et de bureaux."

Des promoteurs ont déjà présenté les autorités municipales au sujet de la construction d'un garage souterrain au Champ-de-Mars, lequel pourrait recevoir 1500 automobiles. Le conseil municipal serait bientôt saisi de ce projet.

Mais on fait observer à ce propos, que le Champ-de-Mars est une propriété fédérale; il se trouve sous la juridiction du ministère de la défense, ce que plusieurs gens oublient; de sorte qu'il faudrait obtenir l'agrément d'Ottawa pour aménager un garage souterrain à cet endroit.

M. Houde à Valleyfield. Dimanche, M. le maire Houde sera l'hôte d'honneur de la jeune Chambre de commerce de Valleyfield à un dîner-causerie qui marquera le dixième anniversaire de ce groupement.

Le dîner aura lieu à 7 h. 30 au Château de Salaberry. M. Houde y sera le conférencier. Il y aura précédemment réception à l'hôtel de ville de Valleyfield et visite du Séminaire.

M. Pierre DesMarais à Bruxelles. M. Pierre DesMarais, chef du Conseil, et M. Jean Constantin, conseiller municipal, partent cet après-midi en avion à destination de Bruxelles. Ils y accomplissent un voyage d'affaires personnelles.

Un organisme est créé: le centre de placement

Afin d'éviter aux jeunes gens des prochaines générations la pénible tâche qui consiste à chercher un emploi au sortir de l'école, la ville de Montréal a créé un centre officiel de placement réservé aux jeunes. Cet organisme a été inauguré hier par le maire de la ville, M. Camillien Houde.

Me Romuald Bourque, président du Conseil municipal, prononça une allocution au cours de laquelle il traça, l'histoire, le but et le fonctionnement du nouveau service, il déclara notamment: "En installant ce Centre de Placement, le Service National de Placement met à la disposition des jeunes un service professionnel pour les aider à préciser leurs goûts, à découvrir leurs aptitudes et à choisir une occupation. Il assure aux jeunes travailleurs, le service de renseignements qui leur est nécessaire dans le choix d'une occupation et la recherche d'un emploi. Cette installation prouve que l'on reconnaît officiellement la nécessité de faire du placement des jeunes une fonction séparée des autres. De nombreux moyens d'orientation, les jeunes recevront en particulier l'aide pour: le choix d'une occupation qui convient à leur goût et à leurs aptitudes, pour localiser un emploi dans l'occupation choisie, pour connaître quels sont les emplois accessibles dans leur localité. Enfin ce Centre profitera également aux employeurs en leur apportant des personnes capables de remplir leur tâche avec toutes les qualités voulues."

Amende de \$50. M. René Forté, 3728, rue St-Hubert, a avoué sa culpabilité, hier, devant le juge T.-A. Fontaine, qui l'a condamné à une amende de \$50, plus les frais. Il était accusé d'avoir tenté d'exporter illégalement de la monarchie canadienne aux Etats-Unis. Il avait été arrêté à la douane de Phillipsburg, le 8 décembre dernier.

M. Forté a été condamné, en outre, à payer les frais dans deux autres causes, où il était accusé d'avoir négligé de déclarer qu'il avait en sa possession ladite monnaie et d'avoir essayé d'invoquer en erreur un officier des

douanes. Les plaintes avaient été portées en vertu des règlements sur le contrôle du change étranger. Me Antoine Geoffroin était l'avocat de la poursuite.

S. E. Mgr Lacoursière à l'église Notre-Dame

Nous apprenons du curé de Notre-Dame que S. E. Mgr François-Xavier Lacoursière, P.B., vicaire-apostolique du Rwanda (Afrique), chantera une messe pontificale, dimanche, à l'occasion de l'ouverture des Quarante-Heures.

CARNET MONDAIN

RECEPTIONS Mlle Marguerite Jolicoeur recevait hier quelques amies de Mlle Simone Pibotte, à l'occasion de son prochain départ pour l'Italie et autres pays d'Europe.

Mme Ernest Trial, femme du consul général de France à Montréal recevait récemment, les membres du Cercle Sainte-Marie de la Société d'étude et de conférences. Parmi les invitées, on remarquait: Mme Blanche Lamontagne-Beaugard, Mlle Marie-Claire Daveluy, Mme Germaine Gauthier, Mme France Brégent, Mme Jean Querton, Mme Georges-P. Vinant et Mme Jean Vinant. Mme Maurice Sainte-Marie prononça une causerie sur l'Uruguay et Mlle Monik Lepage récita des vers de Jules Supervielle.

PROCHAIN MARIAGE Jeudi matin, le 26 février, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce aura lieu le mariage de Mlle Madeleine Gervais, fille de M. Albert Gervais, décédé et de Mme Gervais, de Notre-Dame de Grâce, à M. Paul Mongeau, fils de M. et de Mme Julien Mongeau, de Montréal.

GARDE D'HONNEUR DU COEUR IMMACULÉ La réunion mensuelle de la Garde d'Honneur du Cœur Immaculé de Marie aura lieu dimanche, le 8 février, à 3 h., à la chapelle du Bon-Pasteur, 104 rue St-Jacques. Les bulletins sont cordialement invités.

DEMONSTRATION CULINAIRE Il y aura démonstration culinaire à l'École d'éducation familiale et sociale, 1215 rue St-Jacques, vendredi, le 6 février, à 7 h. 30. A cette occasion, on présentera un menu de la "St-Valentin". Le buffet sera dressé et décoré pour la circonstance. MENU: Canapés variés, Salade "Carmen", Sandwiches roulées, Sandwiches à la rose, Coeurs rôtis, Glace fondante, Pâtis montés à la St-Valentin, Funch punch.

LA MODE DU JOUR



Un bijou, cette petite robe! Votre nombre sera délicieusement dédoublé! Le No 9003 est offert pour les âges de 2, 4, 6, 8 ans. La grandeur 8 requiert 1 1/2 verge de tissu de 35 pouces de largeur, 1/2 verge de tissu contrastant.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

SOUPES Crème de Céleri CONDENSÉE Heintz RECETTE CARI DE VEAU Coupez une tranche de veau de 1 livre en six portions que vous roulez dans 1/2 tasse de farine. Saupoudrez de 1 cuill. à thé de sel, une pincée de poivre et 1/2 cuill. à thé de cari. Faites revenir rapidement dans une poêle avec 15 de beurre de graisse. Ajoutez 1/2 tasse d'eau; couvrez et laissez cuire 15 minutes. Mélangez 1 tasse d'eau et 1 bolle de 10 onces de soupe condensée Heintz et versez cela sur le contenu. Couvrez et continuez de laisser mijoter, en remuant de temps en temps, pendant environ 30 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit tendre et la sauce épaisse. Retirez la viande de la sauce et placez-la autour d'un plat de riz cuit. Servez la sauce séparément. 4 à 6 personnes. S-116F 57

Problèmes sociaux

La mère dans un monde à rebâtir

Marguerite Perroy

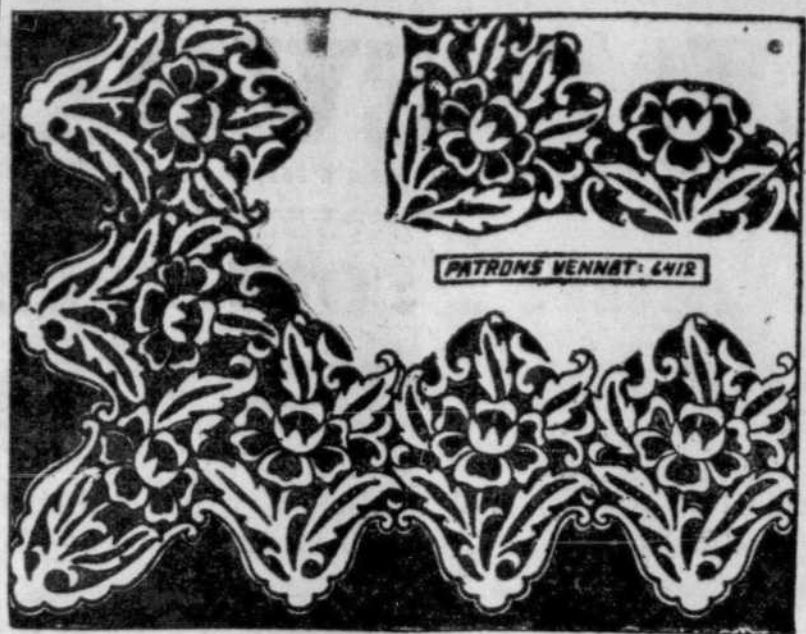
La vague de matérialisme qui déferle sur l'humanité, — la guerre inhumaine ayant fait sauter ou du moins ébranlé toutes les digues, — se rue brutalement contre ce dernier refuge humain de l'esprit: la famille. Cet effort ne date pas d'aujourd'hui. Entre les deux guerres, une déléguée soviétique, Mme Kollontai, attaqua furieusement ce qu'elle considérait comme un serfage: la tâche de la mère au foyer. Elle allait jusqu'à prétendre que le sentiment maternel, orientant sa vie, le rapprochait de la bête! Triste siècle déboussolé, où l'on en vient à flétrir, avec des mots honteux, ce que tous les peuples, mêmes païens, ont vénéralé unanimement chez la Femme: l'auréole mise à son front par la maternité.

D'autres temps ont connu la femme bête de somme: tous les temps, hélas! ont vu ravalés au rang de bête à plaisir. Le nôtre seul se sera signalé par cette bassesse et cette profanation: ne voir et ne vouloir dans la mère que la reproductrice. Contre cette conception sacrilège, toutes les forces spirituelles devraient se dresser et se coaliser, pour sauvegarder le véritable idéal maternel. D'autant plus que, dans l'effondrement inouï de toutes les valeurs justes et respectées, dans l'universelle remise en question des assises mêmes de toute société, la mère, avec tout ce que sa mission comporte d'essentiellement spirituel, demeure le meilleur pour ne pas dire le seul espoir humain de la civilisation menacée.

Il importe donc de déjouer le plan, diaboliquement habile, de ceux qui entendent, sous prétexte de libération, de personnalité mieux épanouie, d'égalité facile entre les sexes, ne laisser à la mère, de sa maternité sacrée devant les coeurs bien faits, que la part inférieure, celle qu'elle partage avec les autres vivants. Mère des corps, celle qui engendre un petit d'homme devient aussi, ipso facto, formatrice, éducatrice, mère des âmes. De là sa noblesse hors pair. Pour la lui conserver en dépit des attaques franches ou sournoises, une offensive spiritualiste a donc été lancée depuis des années. Après la pause inévitable causée par la guerre et ses servitudes, elle reprend une nouvelle ampleur.

L'action entreprise en France par l'Union féminine civique et sociale pour le retour de la mère au foyer, condition nécessaire de sa mission maternelle, peu à peu s'élargit et déborda les frontières. En 1937, un Congrès international réunissant à Paris des personnalités résolues à une action mondiale dont "la mère ouvrière de progrès humain", surtout la mère se consacrant totalement à sa famille, devait être à la fois le but et le pivot. "Dans un monde à rebâtir"... Ces mots, dans l'intitulé du nouveau Congrès tenu en 1947 par Mlle Billard et ses collaboratrices, signifient nettement la tâche de restauratrice qui leur paraît aujourd'hui, parmi tant de ruines morales pires que les autres, incomber à la mère consciente de sa grandeur.

Il ne s'agit point ici de résumer, — ce qui risquerait fort de les trahir, — les travaux du Congrès, mais de marquer le sens de cette manifestation et de l'effort conjugué qui y fut amorcé. Remarquons ceci d'abord: toutes les conceptions spiritualistes se sont retrouvées et unies, dans une commune volonté d'empêcher l'abaissement du rôle maternel entrepris par le matérialisme de toute obédience, et de magnifier, au contraire, en lui assurant toute son extension dans la famille et pour la famille.



No 6412 NAPPE DE BANQUET, superbe, dent très décorative en richelieu, dit "Broderie Romaine", donnant l'effet d'une large dentelle. Patron à tracer 50c, au fer chaud 2 x 2 1/2 verges bordure \$1.25, 2 x 3 verges bordure \$1.50, centre 50c de plus. Serviettes 3 pour 25c au fer chaud, à tracer 28c. Etampage sur tissu du client, 2 x 2 1/2 verges \$2.50, 2 x 3 verges \$3.00, centre 50c de plus. Une douzaine de serviettes de 17 pouces \$1.50. Coton très lustré pour la broderie \$3.00 en montant. Etampage sur superbe coton fini toile Wabasso, très épais, 2 x 2 1/2 verges \$5.50, 2 x 3 verges \$6.00, centre 50c de plus. 12 serviettes de 17 pouces, assorties, \$4.25. Carreau français en bois, avec vis ajustable, 65c. ABONNEZ-VOUS A NOTRE REVUE DE BRODERIE ET MUSIQUE; par an: 12c.

COUPON DE COMMANDE N.B. Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbre-poste au même temps que la commande. VENDREDI, LE 6 FEVRIER 1948 Ci-inclus pour patrons nos Nom Adresse

Pour servir votre santé Une intelligence à la portée de tous

(Collaboration spéciale au "Devoir" Par le Dr Adrien PLOUFFE) Si les hygiénistes n'étaient pas convaincus d'avoir raison quand ils préchent les principes de l'hygiène et de la médecine préventive, ils laisseraient croître le chiendent de l'ignorance et de la négligence dans les petits jardins de leurs contemporains.

Cependant, les disciples de Pasteur sont persuadés qu'ils ont raison et ils continuent de servir la cause de la bonne santé, en répandant les idées saines de la prévention. Chaque jour leur apporte de nouvelles manifestations de l'insouciance chez certains gens à l'égard de leur bien-être physique. Alors, les hygiénistes se disent qu'ils doivent persister dans leur tâche et, bien souvent avec un cœur désemparé, ils se remettent au travail, avec l'espérance qu'un jour l'esprit de raison et de prudence finira par l'emporter sur l'esprit d'imprévoyance. Les nôtres devraient pourtant comprendre qu'ils ont intérêt — et pour eux et pour leurs enfants — à suivre les directives des gardiens de la santé publique.

Nous recommandons l'examen médical périodique et annuel. Cela veut dire que tous les hommes et toutes les femmes devraient voir leur médecin une fois l'an, afin de s'assurer que rien ne cloche dans leur organisme. Combien d'entre nous

suivent ce conseil? La réponse est déconcertante! On allègue que c'est une dépense inutile! C'est une dépense de plus, soit; une dépense inutile, non, car elle est de nature à nous épargner des tracas, des souffrances, des annués et des frais médicaux et pharmaceutiques. Raisonnons. Voici M. X. qui, dès l'âge de trente-cinq ans, a pris la bonne habitude de subir un examen médical chaque année. Il se porte bien. Il suit les conseils de son médecin. Il avait tendance à abuser de l'alcool, il n'en boit que très peu. Il avait tendance à manger beaucoup trop, il s'est acclimaté au régime prescrit. Il avait tendance à négliger la santé des siens, il a compris la valeur de la santé pour sa famille. En d'autres termes, il a adopté le système de la médecine de santé et toute la maisonnette en profite: sa femme, lui et ses enfants. En face, il y a M. Z qui, depuis toujours, se moque des hygiénistes et de toutes leurs idées encombrantes! Négligeant sa propre santé, il n'attache guère d'importance à la santé de sa femme et de ses enfants. A l'âge de quarante ans, il a été obligé de consulter un médecin. Il souffrait depuis dix ans de maux d'estomac qu'il traitait lui-même à l'aide de remèdes de fortune. Savez-vous pourquoi il est allé voir le praticien? Parce qu'il eut une petite hémorragie couleur marc de café. Un examen approfondi a démontré au médecin que son patient était affecté depuis longtemps d'ulcères de l'estomac.

Or, le pauvre homme se plaint du coût démesuré de son traitement. C'est vrai, mais à quel prix? A quel coût, si un de ses enfants est mort de gastro-entérite? A quel coût, si un autre de ses enfants est mort de diphtérie? A quel coût, si la maman est toujours malade? A quel coût, si la femme, à la négligence, à l'esprit d'imprévoyance, à l'inconscience du chef de famille? Ne vaut-il pas mieux dépenser cinquante dollars pour prévenir une dépense de quatre cents dollars et la mort de deux enfants? Quelle est la meilleure méthode? Prévenir ou attendre bêtement la venue de la maladie à guérir? Les hygiénistes sont indulgents, mais ils sourient quand même avec tristesse devant l'inconscience et l'illuminisme de leurs contemporains. Ils continuent de servir la cause de la santé, mais M. et Mme Toulmonc s'appliquaient enfin à servir la cause de leur propre santé et de la santé de leurs enfants, n'est-ce pas ce que serait merveilleux? A quand la réalisation de ce rêve doré: l'intelligence de la santé dans l'esprit de tous nos compatriotes? Adrien PLOUFFE

Pour bien commencer... C'est pour "finir la job" que M. Churchill réclamait des outils. C'est pour commencer et pour produire de "la belle ouvrage" que Popsana présente un merveilleux outil de travail: un cahier de tricot, en français, pour toute la famille: tous les vêtements de layette, puis gilets et chandails, costumes et robes pour enfants de 2, 3 et 4 ans. Ensembles pour garçons et fillettes de 6, 8, 10 et 12 ans. Costumes de ski, gilets à motifs de fantaisie, originaux, fleurs; mitaines, bas, bonnets pour apparaître; foulards, châles, bas et chaussettes pour hommes; mitaines à carreaux, costumes, robes, gilets et chandails pour jeunes filles et pour dames, gilets et chandails pour hommes. 75 modèles variés de tricotés pratiques, à une époque où il faut organiser l'économie sous toutes ses formes en se faisant un point d'honneur de la conjuguer avec de la beauté. 75 modèles de tricotés pour 50 cents, c'est un trésor. Commander sans retard à Mme Gaudet-Smet, Claire-Valérie, St-Sylvestre (Nicolet), P.Q.



Quand la fumée a rempli leurs appartements lors d'un incendie à Toronto, Patricia Barry, 11 ans, a vu elle-même les occupants et aidé à sauver deux bébés et... le petit chien.

Vos mains méritent que vous les fassiez belles

Les multiples travaux du ménage, sans parler de l'usage de la machine à écrire, du manèment de la raquette de tennis ou de badminton, soumettent vos mains à rude épreuve. Mais il faut les garder belles. Elles sont un des reflets de votre personnalité. Il faut les protéger, les soigner, les embellir et surveiller vos gestes qui doivent être sobres et harmonieux. Opposez vos mains par l'extrémité des doigts et appuyez fortement. Alternez les mouvements et faites-les suivre d'un bon massage, en massant l'extrémité des doigts vers le poignet, sans appuyer sur les veines du dos de la main.

SOINS DES MAINS: GERCURES, ENGELURES, VERRUES Vos mains sont très exposées aux changements de température et à l'humidité. Elles ont tendance à se gercer. Par les jours de grand froid, après les avoir lavées, enduisez-les de glycérine ou à défaut d'huile de foie de morue désodorisée, puis poudrez-les avec du talc. Si vous êtes prédisposée aux engelures, absorbez des vitamines A et D sous forme d'huile de foie de morue, ou de vitamines C et PP. Exposez le moins possible les mains au froid et à l'humidité. Surtout, pratiquez deux fois par jour, pendant la saison froide, quelques mouvements de gymnastique locale et de massage. Servez-vous de la brosse qui seule parvient à nettoyer tous les plis de la peau et facilite la circulation du sang. Utilisez une brosse en caoutchouc, qui ne risque pas d'écorcher ou d'irriter la peau. Rincez vos mains et surtout essayez-les très minutieusement avec une serviette sèche, pour éviter les gerçures. Conservez vos ongles nets. Pour faire des travaux salissants, raclez doucement un peu de savon pour empêcher les poussières de s'introduire sous l'ongle. Servez-vous de vieux gants pour vos travaux de ménage. Profitez de cette occasion pour enduire vos mains de graisse qui les assouplira sans rien tacher. Pour adoucir vos mains et les blanchir, frottez-les souvent avec une pâte formée de farine de céréales et d'eau de rose. Si elles sont calleuses, savonnez-les avec du savon, frottez-les doucement, puis donnez-leur le bain prolongé d'eau de son additionnée d'acide salicylique. Pour avoir des mains nettes, enlever les ongles du tour de l'ongle, sans jamais les arracher et repoussez le bourrelet après l'avoir bien détremé dans de l'eau savonneuse. Ne le coupez jamais. Limez vos ongles assez courts et surtout ne les rongez jamais! ENTRETIEN DES MAINS

SI VOS MAINS SONT TACHEES Taches de légumes: trempez-les dans un mélange tiède d'eau de javel et de vinaigre, ou encore frottez-les avec du jus de citron. Taches de graisse: dégraissez-les avec du savon noir et de l'eau bien chaude. Taches de fruit: brossez-les dans une infusion de lierre additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque. Taches de nicotine: disparaissent après avoir été trempées dans de l'eau de javel chaude. Taches d'acide prussique (que vous avez appliquées après une petite brûlure): faites partir la marque jaune avec une solution saturée de borate de soude. MOUVEMENTS DE SOUPLESSE

Pour entretenir la souplesse et l'agilité de vos mains et leur permettre de résister au froid, soumettez-les à quelques exercices. Si votre activité vous oblige à taper de longues heures sur une machine à écrire, dites-vous que c'est excellent pour vos mains. Si vous avez un piano, faites danser vos mains sur le clavier. Si vous ne possédez ni piano ni machine, tapez sur le bord de la table. Pour donner de l'agilité à vos doigts, vous pouvez aussi battre rapidement un jeu de cartes pendant quelques minutes. Pour fortifier vos muscles, déchirez entre vos doigts une couche suffisamment épaisse de feuilles de papier. Écartez vos doigts au maximum et rapprochez-les le plus lentement possible. Voyez les spéciaux à chaque étage du magasin. Des aubaines qui valent la peine de venir à bonne heure samedi matin!

EATON FERME A 1 HEURE LE SAMEDI Rhumes Soulagez ce rhume grâce au Mentholatum. Ce baume doux dégage rapidement les sinuses, arrête les renflements, adoucit les membranes irritées. Pots et tubes 30c. MENTHOLATUM THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

ATTENTION Vos mains peuvent donner une image de votre santé. Déjà Hippocrate, l'ancêtre des médecins, apprenait à ses disciples à examiner attentivement les mains de leurs patients et le premier geste du médecin n'est-il pas toujours de prendre la main de son malade? Des mains violettes et froides sont un indice de mauvaise circulation; ce trouble fréquent chez les jeunes filles est souvent en rapport avec une insuffisance ovarienne. Les mains noueuses présentant au niveau des articulations des doigts des nœuds durs provenant d'une déformation osseuse, traduisent une tendance à l'arthritisme. Les déformations peuvent s'accroître, constituant le rhumatisme chronique déformant. Les ongles cassants de façon passagère sont l'indice d'une décalcification. Lorsque ce trouble existe de façon constante accompagnée de noituer des mains, parfois de sécheresse de la peau, il faut penser à un petit trouble glandulaire, le plus souvent thyroïdien. Les ongles fortement bombés sur les doigts recilignés se trouvent presque constamment chez les sujets porteurs d'une infection viscérale latente. Un tremblement très léger des doigts, apparaissant la main tendue dans l'attitude du serment, les doigts écartés, se voit chez les personnes très nerveuses, provoqué fréquemment par un trouble de sécrétion thyroïdienne aisément corrigible. Tous ces troubles pris isolément sont sans valeur absolue, mais s'ils s'accompagnent d'autres signes que vous aurez pu constater, n'hésitez pas à consulter votre médecin.

RETRAITES PERMEES ET RECOLLECTION Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025, boul. Mont-Royal, il y aura des retraites aux dates suivantes: en février, 20 au 23, jeunes filles (3 Jrs) prêchées par le R.P. M. Dufrane, R.S.J.; du 11 au 14 mars, retraite de préparation au mariage prêchée par M. l'abbé André Millard (de France); du 15 au 18, dames, prêchées par un Père Jésuite et du 24 au 27 mars, infirmières graduées. La récollection mensuelle des dames aura lieu en février, mardi, 19; à 2 h. 30, adoration à la chapelle suivie de la conférence donnée par le R.P. L. Gauthier, C.S.V.

MAL DE GORGE du rhume. Laissez fondre sur la langue, un peu de VapoRub. Son action est magique! VICKS

# Le Parlement siège en Saskatchewan

Le gouvernement a l'intention d'augmenter les pensions de vieillesse et la taxe municipale sur les propriétés des chemins de fer

Régina, 6 (C.P.) — Le gouvernement C.C.F. de la Saskatchewan a l'intention d'augmenter les pensions de vieillesse et la taxe municipale sur les propriétés des chemins de fer. C'est ce qu'a révélé hier le discours du trône prononcé par le lieutenant-gouverneur R. J. M. Parker, et qui a marqué l'ouverture de la 5e session de la 10e Législature de la Saskatchewan.

Les députés à la Législature, 47 C.C.F., 5 libéraux et trois représentants des services actifs, ont écouté la revue des réalisations faites au cours de 1947 par le seul gouvernement C.C.F. au Canada.

Durant 1947, disait-on dans le discours, une réalisation plus adéquate des problèmes économiques du Canada s'est développée, mais la paix mondiale a été menacée par l'éminence de la dislocation économique, et l'économie provinciale a été tenue par la politique nationale de contrôle.

Le discours du trône annonçait ensuite ce que le gouvernement a l'intention d'insérer dans sa législation:

1.—L'augmentation des pensions de vieillesse et des bénéfices accordés d'après le Workmen's Compensation Act et la Province's Compulsory Automobile Insurance Scheme;

2.—L'amendement aux lois professionnelles différentes, qui donnera à l'Université de la Saskatchewan le contrôle sur les examens d'admission aux professions;

3.—La taxation par les municipalités des propriétés des compagnies de chemin de fer;

4.—Les changements des limites de bois du nord de la province afin de permettre une plus grande utilisation du terrain;

5.—Une loi administrative pour laquelle un administrateur pourrait coordonner les activités du gouvernement dans le nord de la province.

Le discours du trône mentionnait aussi que la province était actuellement mêlée à trois causes légales constitutionnelles. Elle recherchait le droit d'appliquer les lois provinciales du travail aux employés de chemin de fer. Les appels au conseil privé dépendant du Farm Security Act et des Trade Union Acts qui ont été déclarés ultra vires par les cours canadiennes.

## Echec des négociations chez Alb. Giguère Ltée

Shawinigan, 6. (Spécial au Devoir) — Vendredi dernier (30 janvier 1948), une séance de négociations officielle eut lieu entre les représentants de la compagnie Alb. Giguère Ltée, d'une part et ceux du Syndicat national des travailleurs du bois ouvrier de Shawinigan, d'autre part.

Le but de cette séance de négociations, était pour discuter l'échelle de salaires réclamés par les syndicats et d'un projet de convention collective de travail.

Les deux parties ont présenté leurs arguments sur l'augmentation de salaire réclamée et présenté par le syndicat. A l'issue de cette séance, il fut convenu que lundi le 2 février serait la date à laquelle la compagnie transmettrait sa réponse finale au sujet de l'augmentation de salaire.

Subséquemment, le syndicat fut averti par le procureur de la compagnie que son client ne pouvait pas accepter les taux de salaire exigés par le syndicat. Or, devant ce refus de la compagnie, une demande de conciliation en conformité de la Loi des relations ouvrières a été adressée au ministre du Travail, M. Antonio Barrette, pour que celui-ci envoie sans délai, un conciliateur qui aurait charge de conférer avec les parties et tentera d'effectuer une entente.

## Permutations à la police des liqueurs des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 6 (D. N. C.) — Quelques permutations importantes viennent de prendre effet à la police provinciale des liqueurs, par suite d'une décision de l'inspecteur général Aurèle Lemay.

L'inspecteur Louis Lévesque, ancien inspecteur de district et de qui relevait la région des Trois-Rivières, devient inspecteur d'état-major attaché aux quartiers généraux de Montréal.

L'inspecteur Jean-Paul Lapointe, en charge du poste des Trois-Rivières depuis quelques années, devient inspecteur de district de tous les postes de la rive nord du Saint-Laurent. Son district comprend, outre le poste des Trois-Rivières, ceux de Joliette, Hull, Sainte-Rose, Saint-Jérôme et Mont-Laurier. Il est attaché aux quartiers généraux de Montréal, mais il demeurera aux Trois-Rivières au moins pour un certain temps.

Aux Trois-Rivières, l'inspecteur Lapointe aura comme successeur le sous-inspecteur Wilfrid Côté, présentement en charge du poste de Noranda.

Enfin, l'agent Descent, aux Trois-Rivières depuis quelque temps, retournera dans le district de Noranda, où il succédera à l'inspecteur W. Côté.

## Arrestations en France

Paris, 6. (Canada-Mondial). — Des mesures énergiques ont été prises par la police économique pour prévenir le trafic sur les billets de 5,000 francs, récemment démonétisés. De nombreuses arrestations ont été opérées.



"La Traviata", film-opéra avec les étoiles de l'Opéra Royal de Rome, qui est actuellement à l'affiche du Ciné-Mt-Royal.

## Wilfrid Pelletier aux Matinées symphoniques

M. Wilfrid Pelletier, le directeur du Conservatoire de musique de la province de Québec, a été nommé fondateur des Matinées symphoniques, mais c'est le chef d'orchestre qui en a dirigé le plus grand nombre pendant l'automne de 1936.

Il faut dire que M. Pelletier sait parler à la jeunesse, la mettre en confiance, lui faire saisir et aimer ce qu'il joue ou comment. Le don de la vulgarisation est moins répandu qu'on se serait porté à le croire. Il exige un esprit clair, un vocabulaire juste mais sans recherche, une personnalité rayonnante. Ceux qui ont suivi les Matinées pour la jeunesse de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal ont pu constater l'empresse de M. Pelletier sur ses jeunes auditeurs. C'est un véritable culte qu'ils lui vouent et qu'ils conservent lorsqu'ils ont passé l'âge d'assister à ces auditions du samedi.

Non seulement les écoles et les genres sont définis pour les abonnés du samedi après-midi mais les pièces au programme sont expliquées par la présentation des thèmes, l'orchestration,

les détails de rythme et de couleur.

Il y a aussi des questions posées aux auditeurs, des concours organisés chaque saison. Des prix récompensent les meilleurs travaux. Pour encourager ceux et celles qui étudient le piano ou le violon, M. Pelletier fait entendre de jeunes exécutants avancés qu'il cite en exemple du talent développé par un travail sérieux. En plus, des chanteurs et des instrumentistes de carrière viennent donner à l'auditoire un avant-goût des grands concerts auxquels il n'est pas encore admis.

Ce n'est pas seulement de musique symphonique dont il est question à ces auditions, mais de la musique en général. Tous les curiosités sont éveillées à la fois. De très célèbres interprètes s'y sont fait entendre. Des musiciens et des compositeurs ont été présentés à l'auditoire et interrogés par M. Wilfrid Pelletier sur leur carrière ou leurs œuvres. Tout cela constitue un monde en petit. Nombreux sont les adultes qui envient le sort des adolescents et voudraient avec eux retourner à l'école.

## Budget de \$336,348 au Cap-de-la-Madeleine

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — La cité du Cap-de-la-Madeleine a voté pour l'année courante un budget de \$336,348.50, maintenant le taux de la taxe foncière à \$1.70 par cent dollars d'évaluation.

Si l'on jette un regard en arrière, on constate que le budget de la ville du Cap est presque deux fois et demie plus élevé que celui de l'année 1939. L'augmentation exacte est de 238 pour cent.

Le budget de la ville du Cap s'élevait en 1939 à \$141,190.26, avec une population de 11,141 habitants et 1335 contribuables propriétaires.

Le budget de 1948 est de \$336,348.50 et la population de la ville est de 15,025 âmes, comprenant plus de 2,000 contribuables propriétaires.

Le taux de la taxe est ce qu'il était il y a dix ans, soit \$1.70. Il a pendant cette période connu des niveaux plus élevés, atteignant à un moment donné \$2.45 pour retomber à \$1.70 en 1944 et il n'a pas bougé depuis.

## 47 ans de service au Pacifique Canadien

M. Lionel Huard, mécanicien de locomotive au Pacifique Canadien, division des Laurentides, a accompli samedi dernier son dernier voyage avant de prendre sa retraite. Il fut accueilli à l'arrivée du train au gare de l'Avenue du Parc, par M. J.-U. Brazeau, surintendant de la division des Laurentides, ainsi que par un groupe d'employés de la compagnie et de membres de sa famille. Les confrères mécaniciens de M. Huard lui offrirent une bourse en témoignage d'estime, alors que les membres de sa famille lui présentèrent une superbe valise.

M. Lionel Huard était à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1901. Il avait d'abord été nettoyeur de locomotives, jusqu'en 1903, alors qu'il devint chauffeur. En 1906, il était promoteur-mécanicien, emploi qu'il exerçait depuis lors. Depuis 15 ans, il était affecté aux rapides Montréal-Québec.

Au cours de la dernière guerre, M. Huard s'était vu confier l'honneur de conduire les trains spéciaux transportant le président Roosevelt et le premier ministre Churchill vers la conférence de Québec.

Un fils de M. Huard, Léo est conducteur sur le train Montréal-Ottawa du Pacifique Canadien. M. Huard a aussi un frère, Eloi, qui est à sa retraite depuis novembre 1946, après avoir été pendant près de 50 ans mécanicien sur les trains du C.P.R.

## Notaires délégués à la "Canadian Bar Association"

Me Gaétan Valois, notaire à Lachute, et Me Lionel Leroux, notaire à Montréal, sont les délégués officiels de la Chambre des notaires de la province de Québec au congrès semestriel de la Canadian Bar Association à la conférence des professionnels légaux du Canada qui se tiendra à Toronto.

## Nomination au C. N.

M. H. W. Hobbs, secrétaire du Réseau national annonce aujourd'hui la nomination de M. E. B. Hawken, au poste de surintendant du service des pensions et registraire des dossiers du personnel.

## Victimes de la misère

La patrouille radio de la Police a découvert au No 1875 de la rue Beaugrand un lamentable cas de misère. A cette adresse habite la famille Leduc, comprenant le père, la mère et 11 enfants, dont l'aîné a 15 ans. Le père ne travaille pas et seul le plus vieux des frères fait vivre sa famille de son maigre salaire.

La plupart des enfants sont couverts de gale, un bébé est notamment en très mauvaises conditions ainsi qu'une fillette de 4 ans qui ne peut se tenir debout. Tous souffrent de la faim et du froid. M. Rajotte, du bien-être social, est chargé de l'aider.

## Le chant du berceau

Une délicieuse comédie en deux actes, "Le chant du berceau" (de Koeckert et Madany), a été présentée hier soir par La Ruche devant plusieurs centaines de spectateurs qui remplissaient entièrement la salle St-Stanislas.

Disons tout de suite que les comédiens de La Ruche ont marqué un très vif succès. Les troupes d'amateurs nous ont accoutumés, en général, à des spectacles médiocres (par le choix de la pièce ou le jeu des acteurs). C'est bien en quoi les jeunes artistes de La Ruche se distinguent nettement des autres produits de nos écoles de diction.

On doit, par conséquent, complimentier les organisateurs de cette troupe, Mlle Suzanne Biron et M. Gaston Marot, d'avoir choisi une comédie aussi intéressante que celle-ci: ils ont fait preuve d'un bon goût indéfectible et, comme il s'agissait de donner à des élèves l'occasion de se produire, on ne pouvait trouver, au sens éducatif, une pièce mieux adaptée aux circonstances.

Le jeu des interprètes mérite aussi nos compliments. On note, en particulier, un naturel très remarquable chez la plupart d'entre eux; il était agréable de suivre les mouvements de la pièce parce que, justement, la diction était parfaite et que les acteurs semblaient se sentir à l'aise.

Qu'il nous soit permis de décerner une palme spéciale à Mlle Suzanne Biron (rôle de Thérèse) et Noël Crépeau (rôle de Soeur Marcelle) ces deux interprètes possèdent un talent remarquable et jouent avec un naturel parfait; nous souhaitons les voir continuer en si bonne voie.

Mêmes remarques pour Jeanne Forget (Soeur Crucifixion...), qui a su tirer fort bon parti d'un rôle ingrat; pour Louise Poitras (Soeur Jeanne) encore un peu affectée; pour Roland Cyr (Mère Supérieure), magnifique d'autorité; pour Madeleine Langevin, une Maitresse des novices peu encombrante; ainsi que pour Mlle Gisèle Bazinet, Jeannine Pélusse, Carmen Côté et Murièle-C. Rinfret.

Les rôles d'hommes, malheureusement, nous ont semblé inférieurs. M. Gaston Marot donne l'impression d'un jeune méloché, assez vif, qui aurait besoin de suivre lui-même une cure pour calmer sa nervosité. Quant à M. Paul Proulx (le fiancé, Antonio), il semblait des plus morfondus d'avoir à épouser la jeune Thérèse; à moins que sa fébrilité n'ait voulu traduire une impatience irraisonnée de sortir la jeune fille du couvent... Dans sa niche du parloir, le pauvre fiancé fait bien penser à un diable dans un bénitier!

Il n'empêche que les spectateurs ont passé une soirée agréable et que nous souhaitons vivement avoir de nouveau le plaisir de voir à l'oeuvre les comédiens de La Ruche.

## Cours de phonétique aux professeurs

La série de conférences, organisées par M. Tréfflé Boulanger, directeur des écoles, après entente avec les autorités du département de l'Instruction publique, sur la pédagogie et la méthodologie des matières inscrites au nouveau programme, se continuera samedi, le 7 février, à l'école Sainte-Brigitte, garçons, 1225, rue Maisonneuve, pour les titulaires de 5e année.

On projetait de donner, en démonstration sur la phonétique, sera donnée par Mlle Berthe Gagnon, docteur ès Lettres-phonétique, et portera sur les "procédés" préconisés dans l'ouvrage "Sans Calcul".

Le plan d'emploi d'été a pour objet de permettre aux étudiants de se spécialiser dans divers emplois du Service pendant leur cours universitaire. Aussi bien, le genre de travail qui leur sera assigné se rapprochera-t-il autant que possible du cours suivi à l'université. L'an passé, la plupart des étudiants affectés à l'aviation en exécution du plan d'été furent occupés à des travaux d'ordre technique, comme, par exemple, la science aéronautique, le génie en construction, la photographie, les transmissions, l'armement et les sciences médicales. On comptait 24 étudiants employés à des travaux de recherches et d'étude pour le compte de l'Institut de médecine de l'aviation, à Toronto.

Les étudiants furent affectés à des stations du C.A.R.C. disséminés dans toute le Canada, et à leur formation professionnelle, les diplômés sont admissibles au brevet permanent d'officier dans le C.A.R.C.

L'été dernier, la période d'emploi a été de 14 semaines. En 1948, les anciens combattants seront employés pendant 20 semaines entières. Ils toucheront la solde réglementaire. On a adopté cette ligne de conduite pour permettre aux anciens combattants de rendre tout le plus profitable le temps des vacances d'été.

Tous les anciens combattants qui désirent se prévaloir du plan d'emploi d'été sont priés de s'adresser au quartier général de la région aérienne du Centre, à Trenton, Ontario, ou à celui de la région aérienne du Nord-Ouest, à Edmonton, Alta.

## Deux mois de prison

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — Le juge Léon Lajoie a condamné Réal Béland, de Louiseville, à deux mois de prison, au frais ou à un mois additionnel après l'avoir trouvé coupable d'avoir tenu une maison de jeu, en vertu de l'article 239 du code criminel.

En rendant jugement hier, le président du tribunal a d'abord rappelé que les articles du code permettent l'imposition d'une amende à la place de la prison si s'appliquant pas dans le cas présent.

"Dans une cause comme celle-ci, a dit le juge, on peut proposer: 1—qu'il y a eu prostitution; 2—qu'il s'est commis des actes indélicats; 3—que la maison a été tenue dans le but de procurer les deux. Les caractères de la maison peuvent se prouver de 5 façons." Et le tribunal les énuméra.

Il fit ensuite le récit de la cause, rappela que les témoins de la Couronne avaient affirmé qu'ils avaient versé des sommes d'argent qui furent plus tard trouvées sur la personne du défendeur et de ses filles.

Ces témoignages furent contredits par l'accusé et ses filles.

## Malcolm MacDonald en visite au pays

Ottawa, 6 (C.P.) — Malcolm MacDonald, gouverneur général de la Malaisie et ancien commissaire britannique au Canada, est arrivé pour passer deux mois de vacances au Canada.

Le congé du gouverneur est dû à son état de santé. Le froid dans nos provinces de l'est, a-t-il déclaré, est exactement ce que le médecin m'a prescrit.

Parlant de la Malaisie, il a exposé combien il était difficile de travailler à l'unification de six millions d'âmes d'origine différente. En commentant la nouvelle organisation du pays sous l'égide de l'Angleterre, il a fait l'éloge de cette initiative. La première de ce genre dans l'histoire de la Malaisie.



Andrea King est une jeune fille qui n'a pas peur de travailler. Elle est présentement la vedette de deux films que Hollywood tourne simultanément en des studios qui sont situés à huit milles de distance l'un de l'autre. La jolie Andrea semble se tirer assez bien d'affaire, depuis qu'elle est devenue "free lance".

## Gazette artistique

### Cinéma

SAINT-DENIS: "Casanova", 12 h. 20, 3 h. 38, 6 h. 32, 9 h. 31. "La Cabane aux Souvenirs", 1 h. 47, 5 h. 05, 8 h. 23.

INEMA DE PARIS: "Pierre et Jean", 12 h. 2 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 40.

LOEWS: "Green Dolphin Street", 10 h. 25, 12 h. 45, 3 h. 40, 6 h. 25, 9 h. 08.

PALACE: "Where There's Life", 10 h. 25, 12 h. 45, 3 h. 08, 5 h. 25, 7 h. 45, 10 h. 05.

CAPITOL: "Body and Soul", 10 h. 12, 12 h. 20, 3 h. 08, 7 h. 36, 9 h. 45.

PRINCESS: "The Hagen Girl", 11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 30, 10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.

ORPHEUM: "La Belle et la Bête", 10 h. 20, 12 h. 40, 3 h. 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 35.

IMPERIAL: "Vigilantes Return", 12 h. 30, 2 h. 55, 5 h. 30, 10 h. 15. "The Lone Wolf in London", 11 h. 10, 1 h. 40, 7 h. 05, 9 h. 35, 11 h. 10.

HIS MAJESTY'S: "The Birth of a Baby", 1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30.

BEAUBIEN: "Web of Danger", avec Adèle Mara et Bill Kennedy; "Sunset Pass", avec James Warren et Jane Greer.

CARTIER: Fernandel et Simone Simon dans "Petrus"; Mademoiselle "Amour avec Giselle Pascal".

CHATEAU: Annie Ducaux dans "L'Inévitable M. Dubois"; Albert Bréjean dans "Les caves du Majestic".

DOMINION: "L'Amour autour de la maison", avec Maria Casares; "Suzy Delair dans Défense d'aimer".

ELECTRA — "Nob Hill" (en couleurs) avec George Raft et Joan Bennett; Randolph Scott et Barbara Britton dans "Captain Kid".

EMPRESS & OUTREMONT: "The Web avec Ella Raines, Edmond O'Brien et William Bendix; "Calendar Girl" avec Jane Frazee et William Marshall. En outre à l'Empress tous les soirs à 8 h. 30, Ronnie Matthews à l'orgue de cinéma.

MAISONNEUVE: "Destins" avec Tino Rossi; Pierre Dudan dans "Matoche".

MERCIER: "Sinbad the Sailor" (en couleurs) avec Douglas Fairbanks et Maureen O'Hara; Dana Andrews et Jane Wyatt dans "Boomerang".

MIDWAY—"Caribbean Mystery", avec James Dunn, Sheila Ryan; Eddie Cantor dans "Kid Millions"; "Two Fisted Strangers", avec Chas Starret.

ODEON CREMAZIE — "Possession", avec Joan Crawford et Van Heflin; "Trouble with Women", avec Ray Milland et Teresa Wright.

PASSE-TEMPS: "Ladies Man", avec Eddie Bracken et Virginia Field; "Mighty McGurk" avec Wallace Berry; "Singin' in the Rain", avec Judy Canova et Allen Jenkins.

PERRON: "Return of Monte Christo", avec Louis Hayward; "Caravans", avec Stewart Granger et Jane Kent.

SAVOY (Verdun): "Brute Force" avec Burt Lancaster; "Ivy" avec Patric Knowles, Herbert Marshall et Richard Ney.

VERDUN PALACE — "Bedelia", avec Margaret Lockwood et Ian Hunter; "Undercover Maisie", avec Ann Sothern.

VILLERAY — "Tempête", avec Arletty et Dalio; "Mademoiselle X" avec Madeleine Sologne et André Luguet.

### Musique

PLATEAU: Matinées Symphoniques (14 et 21 février). MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "La Mascotte", 7, 8, 10 et 12 février.

PLATEAU: "La Société classique présente les étoiles de l'Opéra de Paris. (Troupes de ballet). Matinée aux étudiants, 7 février, à 3 h. p. m.; soirée, le 7 février.

RITZ-CARLTON: Clermont Pépin, pianiste, et Thérèse Robillard, mezzo-soprano, en récital conjoint, le 7 février.

HIS MAJESTY'S: Ezio Pinza, basse du Metropolitan, en récital, 10 février. HIS MAJESTY'S: Paul Loyonnet, pianiste, en récital, les 24 études de Chopin, 24 février. PLATEAU et HIS MAJESTY'S: Erna Sack, soprano coloratura, en récital, Plateau: 21 et 28 février; His Majesty's: 23 et 26 février.

### JEAN MARAIS JOSETTE DAY

La BELLE et la BÊTE

ORPHEUM

### GREEN DOLPHIN STREET

LANA TURNER

HEFLIN - REED - HART

LOEWS

### REAGAN-TEMPLE

"That Hagen Girl"

PRINCESS

### BODY and SOUL

JOHN GARFIELD-LILLI PALMER

CAPITOL

### BOB HOPE

WILLIAM BENDIX

WHERE THERE'S LIFE

PALACE

### The BIRTH OF A BABY

HIS MAJESTY'S

### VIGILANTES RETURN

IMPERIAL

### EN VEDETTE AVEC LES "ICE FOLLIES"

FORUM

### Les Compagnons

"Variétés Dramatiques"

CE SOIR ET LES 6-7-12-13-14 FEVRIER

AU GESU — LA. 1186

### PRIMEUR CANADIENNE

GRAND FILM-OPERA

"La Traviata"

de Verdi

avec MARIA CEBOTARI

Aujourd'hui au ciné MONT-ROYAL

215 ouest, Laurier

Matinée .49 — Soirée .67

Spectacle continu.

### CINEMA PARIS

SIXIEME SEMAINE

Voulez-vous connaître...

TOUS LES SECRETS DU COEUR DUNE MERE

VOYEZ

PIERRE ET JEAN

ST-DENIS

A L'AFFICHE

### FORUM

ICE FOLLIES OF 1948

8 au 15 février

Billets: \$3., \$2.50, \$2., \$1.75 et \$1.25

Billets en vente au FORUM

Il est resté que les billets à \$1.25 pour la représentation de samedi soir.

12th ANNUAL EDITION!

### THE PARK TOBOGGAN & SKI CLUB

présente

## FÊTE DE NUIT

AU SOMMET DE LA MONTAGNE

LE VENDREDI 6 FEVRIER

Le seul événement civique de l'hiver au grand air

● FEU D'ARTIFICE ● FEU DE JOIE

● PATINAGE ● TOBOGGAN ● SKI

Le premier spectacle de feu d'artifice commence à 9h. p.m.

VENEZ, PERES ET MERES, et AMENEZ vos ENFANTS

PRODUCTION DE BETTERAVE A SUCRE AU CANADA L'ANNEE DERNIERE

Diminution d'environ 24%
La récolte de betterave à sucre au Canada en 1947 a rapporté un total de 156,425,700 livres comparativement à 206,001,500 en 1946, soit une diminution d'environ 24%.

Grande tranquillité sur le marché local

LE MARCHE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE
Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal cette semaine: 866 bêtes à cornes, 163 moutons et agneaux, 4,760 porcs et 1,229 veaux.

LA VENTE DE L'ASSURANCE-VIE AU CANADA AU COURS DE 1947

Nouveau record établi avec un montant de vente de \$1,195,461,000
Toronto, 6. — D'après le rapport annuel de la Canadian Life Insurance Officers Association, l'assurance-vie vendue au cours de l'année 1947 au public canadien se chiffre par \$1,195,461,000.

PRIX DES OEUFS ET DE LA VOLAILLE

Le marché des oeufs s'est maintenu ferme étant donné que le volume reçu des postes de classement a diminué tandis que les arrivages destinés au marché local ont été au-dessous des besoins actuels.

LE CURB DE MONTREAL

Table with columns: Ouv., Haut, Bas, Ferm., Int. Nickel, Int. Petrol, MacMillan, etc.

BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Cotes de fermeture le 5 février, Ventes Titres, Haut, Bas, Fer., etc.

A la Bourse de MONTREAL

Montréal, 6 (C.P.). — Peu d'activité à la bourse ce matin. Perte: Canadian Breweries, Canadian Car, Seagram, International Petroleum, Massey-Harris, Saint Lawrence Paper pr., Canadian West Lumber, Consolidated Paper, Great Lakes Paper and Consolidated Homestead, Atibiti et Algoma Steel enregistrèrent quelques gains.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 6 (C.P.). — L'ouverture de la bourse fut marquée aujourd'hui par de légères pertes pour les valeurs industrielles. Western Oils demeurent inactives. Perte: Algoma Steel, Atlas Steel, Bell, B.A. Oil, Bank of Commerce, Ford Motors, International Petroleum, Standard Paving et Simpsons Pr. Gains: Bank of Montreal, Brazilian Traction, B.C. Power and National Grocers Pr. Dans les mines les pertes furent pour Donalda, East Sullivan, Eldona, Golden Manitou, International Uranium, Macdonald, Macleod, Negus, Steep Bock et Sherritt.

Les envois de volailles abattues sont peu abondants et les prix stables. La demande continue d'être bonne à l'endroit de toutes les pesantures, mais elle porte surtout sur les gros oiseaux. Il s'exporte encore de la volaille abattue et quelques lots ont été acheminés sur les Bermudes et les Etats-Unis au cours de la semaine.

Moyenne des actions à New-York

Table with columns: Compilées par la Presse Associée, Ind. Ch. U. S. 30, etc.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Table with columns: Par le Toronto Stock Exchange, etc.

Moyenne des obligations à New-York

Table with columns: Compilées par la Presse Associée, etc.

MINES NON INSCRITES

Table with columns: C.B. Charron et Cie — 222 St-Jacques ouest, etc.

DIVIDENDES DECLARES

\$0.01 1/2 payable le 1er avril aux actionnaires de Sylvanite Gold Mines Co. inscrits aux livres le 14 février.

\$12.15 payable le 1er avril aux actionnaires de Canadian Food Products Ltd inscrits aux livres le 27 février; \$0.25 classe A, payable le 1er avril aux actionnaires de la même compagnie inscrits le 27 février et \$0.18 payable également le 1er avril aux actionnaires ordinaires inscrits le 27 février.

26-28, moins de 4 livres 20-22; poulets de gril de tous poids 30-32; dindes 38. Les prix payés aux expéditeurs sont de un à deux cents de moins.

Les possibilités de notre économie

UNE ANALYSE DE NOTRE VIE ECONOMIQUE PAR LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE
"Le fait le plus marquant, dans le tableau économique canadien de 1947 est que la demande a été excessive par rapport à la production," dit le numéro courant de la Revue Mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Achats d'obligations d'épargne au Canada

Le ministre des Finances vient d'annoncer le chiffre total des achats d'Obligations d'épargne du Canada de la dixième série, au 31 décembre 1947. Les parons seront intéressés à apprendre que 555,458 employés ont acheté ces obligations selon le mode d'épargne sur le salaire. Ce chiffre représente environ 42.4 pour cent du nombre total d'employés dans les entreprises qui ont adopté ce mode d'épargne et dépasse considérablement le niveau de participation atteint par d'autres pays où fonctionne un mode d'épargne habituel.

La Chambre de commerce des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 5 (D.N.C.) — M. C. R. Whitehead, de Montréal, président de la Wabasso Cotton Company Ltd, et vice-président de la Consolidated Paper Corporation, a été élu membre honoraire de la Chambre de commerce des Trois-Rivières hier midi, au cours d'un meeting de l'exécutif. La Chambre a voulu ainsi rendre hommage à M. Whitehead, un de ses anciens présidents, en même temps un des pionniers de la grande industrie dans notre ville.

Avis d'assemblée générale annuelle

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des membres de la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES sera tenue à Lévis, P.Q., à la salle des Chevaliers de Colomb, 10, Avenue Larochelle, mardi, le 9 mars 1948, à 2:30 p.m., pour l'adoption des rapports financiers de l'année écoulée et l'élection des directeurs pour l'exercice en cours.

NOS ACTIVITÉS EN 1947
Transactions complétées: \$94,000,000
Nous avons eu l'avantage de souscrire et de distribuer dans le cours de l'année dernière, les émissions d'obligations dont les noms suivent:

LE MARCHE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE
Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal cette semaine: 866 bêtes à cornes, 163 moutons et agneaux, 4,760 porcs et 1,229 veaux.

LA VENTE DE L'ASSURANCE-VIE AU CANADA AU COURS DE 1947
Nouveau record établi avec un montant de vente de \$1,195,461,000
Voici le total par province pour les 12 mois de 1947:

Credit Interprovincial Limitée
COURTIERS EN VALEURS
110 Ouest, rue Notre-Dame, Montréal
Tél.: LA. 9241

BOURSE DE MONTREAL
LE CURB DE MONTREAL
BOURSE DE TORONTO

LA VENTE DE L'ASSURANCE-VIE AU CANADA AU COURS DE 1947
Moyenne de la Bourse de Montréal
Moyenne des actions à New-York
Moyenne de la Bourse de Toronto
Moyenne des obligations à New-York
MINES NON INSCRITES

CARTES D'AFFAIRES
CINEMATOGRAPHIE
FILMS
et projecteurs à vendre ou à louer.

DACTYLOGRAPHES
Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à cheques, etc.

ENCADREURS
Wolstainer & Fils
908, Boulevard St-Laurent

LAITERIE
Laiterie canadienne-française
A. Patenaude, propriétaire

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN, propriétaire
446, Place Jacques-Cartier



# LE CHICAGO A DECLASSE LE CANADIEN CANADIEN HIER, AU FORUM

## LE CANADIEN FAIT PETRE FIGURE CONTRE LES EPERVIERS DE CHICAGO ET EST BATTU PAR LE SCORE DE 7 A 2

Les joueurs de Dick Irvin ont été faibles à l'attaque comme sur la défense et Bill Durnan ne s'est pas montré à la hauteur de sa position dans les filets du Tricolore — Roy Conacher en évidence

Les amateurs qui ont assisté à la joute d'hier au Forum alors que le Canadien recevait la visite des Eperviers de Chicago ont été fort déçus par la tenue de leurs favoris car le Bleu Blanc Rouge a fait si mauvaise figure qu'on aurait pu croire que la direction du club avait été dans l'obligation de substituer une équipe des terrains de jeux de la ville de Montréal pour faire la lutte aux protégés de Charlie Conacher.

Le Canadien a perdu cette partie par le compte de 7 à 2 et par cet échec il a perdu une belle occasion de passer seul en quatrième position et si le Tricolore devait continuer à jouer avec la même indifférence et la même nonchalance qu'hier soir nous serions convaincu que le club serait irrémédiablement éliminé des séries de fin de saison et la direction du Forum pourrait songer à faire un chambardement général pour éviter que les fervents du hockey ne désertent la patinoire. La tenue du Bleu Blanc Rouge contre les Eperviers est quasi inexplicable. Les avants ont été impuissants à sortir la rondelle de leur territoire et seul Carveth et Normand Dussault ont été capables de loger la rondelle dans les buts de leurs rivaux au cours de cette joute et ces deux points ont été obtenus dans la troisième période seulement.

La défense fut lamentablement faible et seul Léger a semblé disposé à protéger Bill Durnan, mais il convient d'ajouter que nos joueurs d'arrière-garde durant se porter à l'attaque alors qu'ils constatent que les ailiers étaient plongés dans une léthargie qu'ils ne pouvaient secouer. Même Bill Durnan fut pas l'ombre de lui-même et les sept points enregistrés contre lui indiquent que notre cerbere ne fut pas brillant et qu'il ne donnait pas l'impression d'être le gardien de buts qui dérocha pendant quatre années le trophée Vézina.

Quatre des sept points des Eperviers ont été enregistrés alors que Durnan était sans protection. Les joueurs du Canadien ne trouvaient pas de place dans le territoire de Chicago à la suite d'une attaque massive. Les visiteurs s'emparaient de la rondelle et profitant de l'ouverture ils n'avaient aucune difficulté à parvenir jusqu'à notre cerbere pour le déjouer facilement.

Les Eperviers eurent le dessus du commencement à la fin, mais c'est particulièrement dans l'engagement final que le Bleu Blanc Rouge fut déclassé et les spectateurs se plaisaient à applaudir les joueurs du Chicago chaque fois qu'ils parvenaient à mettre un nouveau but à leur crédit. Roy Conacher fut sans contredit celui qui se mit le plus en évidence dans cette partie inégale. Cet ailier a réussi le tour du chapeau en comptant trois points. Conacher fut bien secondé par Gus Bodnar, Bud Poile, Gerry Stewart et Doug Bentley. Ce dernier a obtenu trois assistances en plus de compter un point.

Roger Léger fut avec Bob Filion et Billy Reay les meilleurs joueurs du Canadien pour ne pas dire les moins mauvais, mais aucun d'eux n'a pu empêcher l'échec du club montréalais qui doit se contenter de rester en deuxième place avec les Bruins de Boston avec une partie jouée en plus des protégés d'Arthur Ross.

Alignement des équipes: Chicago: Buts: Francis; défenses: Goldman, Dickens; centre: Bodnar; ailes: Poile, Stewart; subs: Mariucci, Prystai, Bentley, Conacher, Gee, Mosienko, Hamill, Gadsby, Natrass. Canadien — Buts: Durnan; défenses: Reardon, Harmon; centre: Reay; ailes: Carveth, Chamberlain; subs: Bouchard, Léger, Lach, Richard, Filius, Mosdell, Curry, Locas, Dussault, Riopelle. Arbitres: Butch Keeling, George Hayes, Stan McCabe.

SOMMAIRE Première période 1-Chicago: Stewart (Bodnar) 13.42 Punitions: Prystai, Reardon, Natrass, Mosdell. Deuxième période 2-Chicago: Poile (Prystai, Gee) 14.06 Punition: Goldham. Troisième période 3-Chicago: Conacher (Bentley) 3.31 4-Canadien: Carveth (Reay, Léger) 4.20 5-Chicago: Conacher (Bentley) 11.30 6-Canadien: Dussault (Léger, Carveth) 12.44 7-Chicago: Conacher (Bentley) 18.32 8-Chicago: Bentley 18.43 9-Chicago: Stewart (Bodnar, Poile) 19.52 Aucune punition.

## St-Hyacinthe et Sherbrooke victorieux

LES DEUX CLUBS ONT TRIOMPHE DE LEURS RIVAUX HIER SOIR DANS LES SERIES DE LA LIGUE PROVINCIALE. LES RAPIDES ONT ETE DECLASSES.

Deux joutes étaient à l'affiche hier soir dans les séries de la Ligue Provinciale de hockey et les clubs Saint-Hyacinthe et Sherbrooke ont été vainqueurs, le premier l'emportant sur les Rapides de Victoriaville par 7 à 4 pendant que le second déclassait les Rapides de Lachine en triomphant par 10 à 3.

A Sherbrooke, Adjuitor Côté et Maurice Bastien ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux buts, tandis que Bernard Vinet a obtenu un but et deux assistances; Armand Bourdon, Tony Demers, McLennan, Gilles Dubé et Goupille ont été les autres compteurs.

Gardien a réussi les deux seuls buts des Rapides et Almé Bourque a été l'unique compteur. A Victoriaville, Claude Savary a été l'étoile de l'équipe de Ernie Munday en obtenant trois buts. Savary a réussi un point à la première période et deux autres à la deuxième reprise. Don Maher a aussi enregistré deux buts pour les Saints; Tamminen et Chénier ont réussi les autres.

Garraghey, Vitale, Vigneault et Dick Wray ont réussi les buts de l'équipe de Roland Hébert. Jean-Paul Renaud s'est surpassé dans les buts des vainqueurs.

A SHERBROOKE Première période 1-Sherbrooke: Demers (Carnegie) 2.47 2-Sherbrooke: Vinet (McDougall, Bastien) 12.50 3-Sherbrooke: Bastien (Vinet, Heindl) 13.05 4-Sherbrooke: Bourdon 14.20 5-Sherbrooke: Côté (McLennan, Bourdon) 15.17 Pun.: Auneuc. Deuxième période 6-Sherbrooke: Bastien (McDougall, Vinet) 10.86 7-Sherbrooke: Côté (Heindl, Bourdon) 14.20 Pun.: Goupille, Larochelle. Troisième période 8-Lachine: Gardner (Majew) 0.27 9-Lachine: Gardner 10.58 10-Sherbrooke: McLennan (Bourdon-Côté) 2.27 11-Lachine: A. Bourque (Lauzon, Morin) 6.92 12-Sherbrooke: Dubé (Carnegie, Bastien) 13.40 13-Sherbrooke: Goupille (Vinet, Larochelle) 15.15 Pun.: Larochelle.

## LE CANADA FAIT PARTIE NULLE

LES JOUEURS DE LA R.C.A.F. ONT ANNULE AVEC LES TCHÉQUES CE MATIN — AUCUN POINT COMPTE — LA SUISSE EST EN TETE

St-Moritz, 6. — Les puissants clubs du Canada et de la Tchécoslovaquie en sont venus aux prises ce matin dans les jeux d'hiver et ces deux équipes ont bataillé pendant 60 minutes sans pouvoir décider de la victoire. A la fin du temps réglementaire, les deux clubs avaient été impuissants à compter et ils durent se contenter d'un résultat nul de 0 à 0.

Les Canadiens et les Tchéques ont enregistré chacun cinq victoires à date et se trouvent sur un pied d'égalité pour la 2e place puisque la Suisse a triomphé aujourd'hui de la Pologne par 14 à 0, pour mettre une 6e victoire à son crédit, tandis que la Suède triomphait de la Grande-Bretagne par 4 à 3 et que les Etats-Unis l'emportaient sur l'Autriche par 13 à 2.

La Suisse devra rencontrer le Canada et la Tchécoslovaquie et ces deux joutes pourront apporter un changement dans le classement car les représentants canadiens ont une meilleure moyenne de points et semblent être favoris pour remporter la palme. La Suisse rencontrera la Tchécoslovaquie samedi, puis le tournoi de hockey prendra fin dimanche prochain alors que le champion sera proclamé.

Sommaire Première période 1-New-York: Claude 3.43 2-Shawinigan: Buchanan 6.05 Punitions: Pilon, Giokas. Deuxième période 3-Shawinigan: Kosick 6.40 4-Shawinigan: Kosick 17.48 Punitions: Pilon, Giokas, Anslow. Troisième période 5-New-York: Rowe 11.00 6-New-York: Anslow 11.51 Punitions: Pilon, Claude. Période supplémentaire 7-New-York: Anslow 0.34 8-New-York: Kwong 4.07 Punitions: Perrault, Claude.

## LE SHAWINIGAN EST DEFAIT

LES ROVERS DE NEW-YORK ONT TRIOMPHE DES CATA-RACHES, HIER SOIR, PAR 5 A 3 DANS UNE JOUTE QUI A NECESSITE UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Shawinigan, 6. — Les Cataraches de Shawinigan ont grandement déçu leurs partisans hier soir lorsqu'ils ont été vaincus par les Rovers de New-York dans une joute de séries régulières de la Ligue Senior de Québec et cet échec a empêché les locaux de s'approcher des Sématars d'Ottawa, qui détiennent la première position dans le circuit Slater. Les locaux perdirent au moins des visiteurs par 5 à 3 dans une joute qui nécessita une période supplémentaire.

Le chinois Larry Kwong a été le meilleur des vainqueurs avec deux assistances et un but dans la période supplémentaire, tandis que Hub Anslow a enregistré deux buts, dont celui assurant la victoire aux Rovers. Kosick a eu deux buts pour les perdants.

SOMMAIRE Première période 1-New-York: Claude 3.43 2-Shawinigan: Buchanan 6.05 Punitions: Pilon, Giokas. Deuxième période 3-Shawinigan: Kosick 6.40 4-Shawinigan: Kosick 17.48 Punitions: Pilon, Giokas, Anslow. Troisième période 5-New-York: Rowe 11.00 6-New-York: Anslow 11.51 Punitions: Pilon, Claude. Période supplémentaire 7-New-York: Anslow 0.34 8-New-York: Kwong 4.07 Punitions: Perrault, Claude.

## LES SERIES DE LA LIGUE MONTREAL

LES CLUBS DE CE CIRCUIT EN VIENDRONT AUX SERIES CE SOIR DANS LES SERIES ELIMINATOIRES, A L'AUDITORIUM DE VERDUN

Tous les clubs de la Ligue Montréal qui participent aux séries éliminatoires seront au grand complet, ce soir, lors du premier programme double des séries de la Ligue Montréal. Dans la première joute au programme, les Spartans de l'armée en viendront aux prises avec l'Hydro-Québec tandis que dans la deuxième joute, le Northern Electric fera face au C.N.R.

Gélan Lamarche, le pilote du club, Hydro, a déclaré, hier soir, qu'il était confiant de voir son club l'emporter sur l'Armée. Ces deux équipes ont fait partie nulle lors de leur dernière rencontre, l'Hydro compte sur son cerbere, Robert Jérôme et sur ses joueurs Conrad Bourcier, Claude Robert, Thomas Piché, Jean-Denis Richet, Edgar Mott, Guy Marchand, George Sigouin, George Jarry et autres pour triompher.

L'Armée avec des joueurs tels que Lex Chisholm, Johnny Sunders, Pete Zanick et Eric Roche à la défense sera difficile à vaincre. Marcel Pelletier sera à son poste dans les filets. Fernand Gagné conduira l'offensive des Spartans.

La Joute Northern-C.N.R. promet des sensations. Le C.N.R., avec Worsley dans les buts et Guimont, le meilleur joueur du circuit à l'attaque, est favori pour l'emporter. Mais le Northern avec la ligne Munn-Harvey-Adams lui livrera une lutte intéressante. Les Roamegs du Lac Placid en seront à leur deuxième visite à l'Auditorium de Verdun mardi soir prochain, alors qu'ils en viendront aux prises avec le C.N.R. dans une joute de la série internationale pour la conquête du trophée George Washington.

SOMMAIRE Première période 1-Boston: Meldrum 7.1 2-Valleyfield: Joannette 7.1 Punitions: Thompson (2), B. Saillon, Bariko, Irwin. Deuxième période 3-Valleyfield: Bélanger 14.1 4-Boston: Murechik 14.1 Punitions: Ernst, Bariko, Folk, Thompson, Bélanger, Irwin, Gaber. Troisième période 5-Valleyfield: Schmidt 2.0 6-Valleyfield: Bougie 12.0 Punitions: Barry, Bougie, Pol Brown.

## L'AVANTAGE AUX BRAVE

LES CLUBS BRÉBUÉ ET STE-MARIE ONT ANNULÉ AU COMPTE DE 5 A 5 HIER, DANS UNE JOUTE RÉGULIÈRE DE LA LIGUE INTERCOLLEGIÉE. PERREAU, L'ÉTOILE DE LA JOUTE POUR LE STE-MARIE, A RÉUSSISSANT LE TOUR DU CHAPEAU. BERNIER ET CHARRÉ COMPTENT 1 ES DEUX AUTRES POINTS. POUR LE BRÉBUÉ, BLANCHARD, LAUREAUX, P. PÉPIN, VIAU ET RACICOT FURENT LES COMPTEURS.

Les clubs Brébut et Ste-Marie ont annulé au compte de 5 à 5 hier, dans une joute régulière de la Ligue Intercollegiale. Perreau, l'étoile de la joute pour le Ste-Marie, en réussissant le tour du chapeau, Bernier et Charré comptent 1 es deux autres points. Pour le Brébut, Blanchard, Laureaux, P. Pépin, Viau et Racicot furent les compteurs.

## PARTIE NULLE

LES CLUBS BRÉBUÉ ET STE-MARIE ONT ANNULÉ AU COMPTE DE 5 A 5 HIER, DANS UNE JOUTE RÉGULIÈRE DE LA LIGUE INTERCOLLEGIÉE. PERREAU, L'ÉTOILE DE LA JOUTE POUR LE STE-MARIE, A RÉUSSISSANT LE TOUR DU CHAPEAU. BERNIER ET CHARRÉ COMPTENT 1 ES DEUX AUTRES POINTS. POUR LE BRÉBUÉ, BLANCHARD, LAUREAUX, P. PÉPIN, VIAU ET RACICOT FURENT LES COMPTEURS.

## Cartes professionnelles

COMPTABLES P.-A. GAGNON & CIE Comptables agréés Chartered Accountants R. GAGNON, C.A. IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 RUE, TEL. HARBOUR 5990

Hurtubise & Richard Comptables agréés LÉON A. HURTUBISE, C.A. GÉRARD HURTUBISE, C.A. MAURICE RICHARD, C.A. GEORGES R. MARTIN, C.A. MARCEL BISSON, C.A. 60, St-Jacques Montréal 1 Téléphone: HA. 9562 - HA. 8739

AVOCATS W.-F. MERCIER B.A., LL. L. AVOCAT EDIFICE "METROPOLE" 4, rue Notre-Dame est, chambre 903 Téléphones: Bureau: LA. 8482 - Doh.: AT. 4261

ANATOLE VANIER, c.r., Guy Vanier, c.r. VANIER & VANIER AVOCATS 57 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harboure 2841

BREVETS D'INVENTION Le Manuel de l'Inventeur 10\$ ALBERT FOURNIER 954 ST-CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays MARION & MARION Raymond-A. Robit, J.-Alfred Bastien 761 ouest, rue St-Catherine MONTREAL

COMPTABLES CARON & CARON Comptables agréés Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., LL.L., L.S.C., C.A. Barthélemy Massé, L.S.C., C.A. 39, rue St-Jacques MONTREAL HARBOUR 3635

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie Comptables agréés Chartered Accountants MAUR. CHARTRÉ, C.A. MAUR. SAMSON, C.A. A.-E. BEAUVAIS, C.A. J.-P. GAUTHIER, C.A. LÉON CÔTÉ, C.A. GÉR. MARCEAU, C.A. LUC-P. BÉLAIR, C.A. LIONEL ROUSSEAU, C.A. JACQ. ANGERS, C.A. DOLLARD HUOT, C.A. ALB. GARNIER, C.A. RAYM. FORTIER, C.A. JEAN LACROIX, C.A. CUY. BERNARD, C.A. PÉROY ROY, C.A. E. BOURGOING, C.A. Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES J.-A. MESSIER, o.p. OPTOMETRISTE Spécialité: Examen de la vue - Ajustement de verres de contact. PHANEUF & MESSIER 1167, Saint-Denis - Montréal

EXAMEN DES YEUX Réparation de lunettes Service postal Léo-Paul Trottier, o.p. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN 1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

DETECTIVES TRAVAIL SECRET ET CONFIDENTIEL REEVES DETECTIVE AGENCY 24 ANS D'EXPERIENCE Hommes et femmes entraînés aux affaires commerciales, industrielles, questions matrimoniales, personnes disparues, gardes. Licenciée et garantie 1428 Bishop MA. 2459

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie Saubergarde MONTREAL

FORUM HOCKEY INTERCOLLEGIAL UNIVERSITE DE TORONTO MCGILL Ce soir à 8 h. 30 Prix: \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75. Enfants 25.

## DEUX MATINEES AU FORUM

M. Camil Des Roches, directeur de la publicité au Forum, nous annonce ce matin que la direction des Ice Follies a décidé de donner deux matinées au lieu d'une lors de leur visite à Montréal. Ces matinées auront lieu samedi, 14 février et le lendemain, dimanche, le 15. C'est à la suite de la demande générale que cette décision fut prise et nul doute que le public réalisera que la direction du Forum ne néglige rien pour plaire à sa nombreuse clientèle. Les billets pour la matinée du 15 février seront mis en vente mardi prochain, à 10 heures du matin.

## LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale G. P. N. P. C. Pts Detroit 24 11 9 144 103 37 Toronto 23 12 8 136 103 37 Rangers 17 16 9 126 130 43 Boston 14 19 9 115 123 37 Chicago 12 27 4 140 173 30 Ligue Américaine (Section ouest) G. P. N. P. C. Pts Providence 20 15 3 230 190 61 New Haven 22 24 8 173 190 49 Hershey 19 22 9 173 196 47 Philadelphia 16 30 5 178 243 35 Springfield 14 38 15 158 201 27 Washington 12 32 4 161 241 26 (Section ouest) G. P. N. P. C. Pts Pittsburgh 26 11 8 184 121 64 Buffalo 30 16 3 187 169 63 Cleveland 10 23 13 114 120 37 Indianapolis 25 21 3 308 172 43 St-Louis 18 22 6 182 203 42

## LES RESULTATS DU HOCKEY

HIER Ligue Nationale Chicago, 7; Canadien, 2. Ligue Américaine New-Haven, 3; Indianapolis, 2. Ligue Senior N.Y. Rovers, 5; Shawinigan, 3; Valleyfield, 4; Olympics, 2. Ligue Provinciale St-Hyacinthe, 7; Victoriaville, 4; Sherbrooke, 10; Lachine, 3. Ligue Junior Québec, 6; Verdun Cyclones, 2. CE SOIR Ligue Américaine Philadelphie à Washington. J.A.H.A. Trois-Rivières à Lachine. Ligue Intercollegiale Toronto à McGill. Un. de Montréal à Queen's. Ligue Montréal (Semi-finales) Army vs Hydro (1ère partie, série 2 dans 3) Northern vs C.N.R. (1ère partie, série 2 dans 3)

## Série finale du Regent Knitting

Le club de polo aquatique du National a subi une défaite contestée de 7 à 1 contre l'équipe Maison-Neuve dans une joute de la ligue de la C.A.P.A. Cette rencontre a été jouée sous protest, car la ligue n'avait pas nommé l'arbitre. Le Maison-Neuve compte six points sur les lancers de: Petit, 3 points, Dufort, 1, Cimon et Forgues chacun 1 pour les vainqueurs. Pour le National: Paul Tanguay, 2 points, Léonard, Fouriez, Marie et McGregor chacun 1 point.

Ce soir à la Païestre Nationale, il y aura une rencontre de série finale pour le trophée Regent Knitting convoité par le National blanc et le National bleu dans une série de 3 parties de 5. La semaine dernière, le National blanc gagna la première rencontre par le résultat de 6 à 5.

## Saint-Irénée champion

Le club de hockey "Loisirs St-Irénée" a gagné le championnat de la Ligue Junior du district St-Henri. Nous nous devons d'adresser toutes nos félicitations aux directeurs de ce club ainsi qu'à tous les joueurs, dont voici les noms: Amoumier, M. l'abbé Lionel Paiement; président, M. Irénée Durand; gérant, M. Gaston Charron; capitaine, M. Jacques Thillie; joueurs, MM. Paul Lamarche, Gérard Drouin, Claude Savary, Gérard Paiement, Jean Polivier, Léo Bourgeois, Jean Gault, Léo Brossit, Jean Guy Mantha, André Lecuyer, Jean Labele.

## Tennis sur table à Saint-Stanislas

Le tournoi de tennis sur table, organisé par l'Ecole Supérieure St-Stanislas, qui, chaque année, réunit environ 150 concurrents, aura lieu les 13 et 14 février. Le magnifique trophée, offert par les anciens de cette école, sera de nouveau en jeu. Les meilleurs raquettes ont déjà fait parvenir leur inscription. Mentionnons entre autres celles de Henri Rochon, R. Spector, Lionel Cloutier, actuellement en tête de la ligue de tennis sur table Montréal et vainqueur du récent tournoi senior du club Joe's, Maurice Deserrers, R. Talbot et J. Courtois. Une invitation spéciale est adressée à tous les collèges et écoles pour qu'ils inscrivent leurs meilleurs joueurs dans ce tournoi. Les préliminaires se joueront vendredi soir, le 13 février, et les semi-finales et finale samedi soir, à 8 heures. Le public est invité à venir assister aux rencontres du samedi soir. Une invitation spéciale est adressée aux dames. Inf. DO 2123 ou AM. 4822.

## Le St-François-Xavier contre le Royal

Lundi et mercredi, au parc Lafontaine, le St-François-Xavier juvénile a défait le Ste-Brigitte au compte de 3 à 0 et de 6 à 2 pour l'éliminer complètement. Le détail en deux parties consécutives: 1. Course de patinage. 2. Course à reculs limitée à dix figurants, chaque école sera représentée par deux élèves. 3. Course en automobile. Chaque école sera représentée par un élève. 4. Patinage de fantasia. 5. Joute de ballon. Une équipe de garçons représentant les écoles Techniques, Graphiques, Octave-Casgrain et Roussin entra l'équipe de l'école Centrale (filles). 6. A 4 heures: Joute de hockey: le collège Sainte-Marie de la ligue Intercollegiale entra les étoiles du Roussin et Graphiques.

## Fête annuelle à Sainte-Elisabeth

Selon une populaire tradition, l'Amicale du collège Sainte-Elisabeth organise pour le 8 février un carnaval sportif, dans la cour du collège. Il y aura patinage de fantasia, courses et jeux pour jeunes et adultes, et le spectacle principal sera une partie de gourel entre élèves actuels et anciens. Entrée gratuite, et nombreux prix à gagner. Le président, Adrien Tassé, lance un appel spécial à tous les anciens du collège Sainte-Elisabeth, qui compte plus d'un demi-siècle d'existence. La fête commencera à 11 h. 30 de l'après-midi. M. J.-H. Delisle, ministre d'Etat à Québec, le député fédéral J.-A. Bonnier, et les conseillers municipaux de l'ouest de Montréal sont les invités d'honneur.

## Jeux de dames canadien

La quatorzième séance de la grande classique Després se jouera dimanche le 8 février au "Papineau". Tous les "C" et "B" qui prennent part aux tournois de la Fédération sont priés d'être présents au "Papineau" dimanche, le huit février. Messieurs les problèmes sont tous invités à maller leurs compositions à M. Arthur Poirier qui se fera un devoir d'examiner ces œuvres avant leur apparition. Merci! M. G. Lacasse a acquis le titre de champion des Cantons de l'Est dans un tournoi organisé à Sherbrooke. Félicitations!

## Le St-François-Xavier contre le Royal

Lundi et mercredi, au parc Lafontaine, le St-François-Xavier juvénile a défait le Ste-Brigitte au compte de 3 à 0 et de 6 à 2 pour l'éliminer complètement. Le détail en deux parties consécutives: 1. Course de patinage. 2. Course à reculs limitée à dix figurants, chaque école sera représentée par deux élèves. 3. Course en automobile. Chaque école sera représentée par un élève. 4. Patinage de fantasia. 5. Joute de ballon. Une équipe de garçons représentant les écoles Techniques, Graphiques, Octave-Casgrain et Roussin entra l'équipe de l'école Centrale (filles). 6. A 4 heures: Joute de hockey: le collège Sainte-Marie de la ligue Intercollegiale entra les étoiles du Roussin et Graphiques.

FORUM HOCKEY INTERCOLLEGIAL UNIVERSITE DE TORONTO MCGILL Ce soir à 8 h. 30 Prix: \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75. Enfants 25.



